



Centre
socioculturel
St-Jean/St-Jacques

PROJET SOCIAL

2023-2027

SAINT JEAN
SAINT-JACQUES



CHÂTEAUX
MÉTROPOLÉ



SAINT JEAN
SAINT-JACQUES



SOMMAIRE

I LE CENTRE SOCIOCULTUREL	p.5
1- Fiche de présentation	p.5
2- Organigramme fonctionnel	p.6
II ÉVALUATION DU PROJET EN COURS	p.9
1- Présentation de la démarche mise en œuvre pour évaluer le projet antérieur	
1.1- Les personnes impliquées	p.10
1.2- Les méthodes déployées	p.10
2- Éléments principaux d'évaluation du précédent projet	
2.1- Les résultats significatifs	p.11
2.2- Les écarts entre le projet initial et le projet réalisé	p.20
2.3- Ce qui a été réalisé et non prévu	p.22
2.4- Ce qui n'a pas été engagé et/ou poursuivi	p.22
III DIAGNOSTIC PARTAGÉ	p.25
1- Les caractéristiques du territoire d'intervention	
1.1- Les facteurs macro-environnementaux	p.26
1.2- Les facteurs méso-environnementaux	p.27
1.3- Les facteurs micro-environnementaux	p.28
IV LES ORIENTATIONS	p.33
1- Les enjeux	p.34
2- Les orientations principales, les objectifs généraux et opérationnels	p.36
3- Les points de vigilance	p.40
4- La démarche mise en œuvre pour construire le nouveau projet social et le projet famille	p.41
V L'ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL ET DU PROJET FAMILLE EN CONSTRUCTION	p.43
1- L'évaluation des objectifs	
1.1- Les méthodes évaluatives des objectifs	p.43
1.2- Les indicateurs d'évaluation	p.45
1.3- La planification	p.45
2- L'évaluation de l'impact social	
2.1- Les méthodes évaluatives de l'impact social	p.46
2.2- Les indicateurs d'évaluation	p.46
2.3- La planification	p.46
VI FICHES ACTIONS DES ORIENTATIONS PRINCIPALES	p.49
ANNEXES	p.59
LEXIQUE	p.83



1

FICHE DE
PRÉSENTATION

NOM DE L'ÉQUIPEMENT

Centre socioculturel Saint-Jean et Saint-Jacques

DATE DU DERNIER AGRÉMENT

2017-2022

COORDONNÉES

2, rue Edith Piaf
36000 CHÂTEAURoux
Tél. 02 54 08 35 48

STATUT JURIDIQUE DU GESTIONNAIRE

Collectivité territoriale - Ville de Châteauroux
Ville de Châteauroux
DGA Cohésion sociale

REPRÉSENTANT LÉGAL

Gil Avérous

NOM DU DIRECTEUR

Laurence Colin`

HORAIRES D'OUVERTURE

- Du lundi au vendredi
de 9h à 12h00 & de 13h30 à 18h00
- Samedi
de 13h30 à 17h30

TERRITOIRE D'INTERVENTION
& AIRE D'INFLUENCE

Quartiers Saint-Jean / Saint-Jacques

EFFECTIF DU PERSONNEL

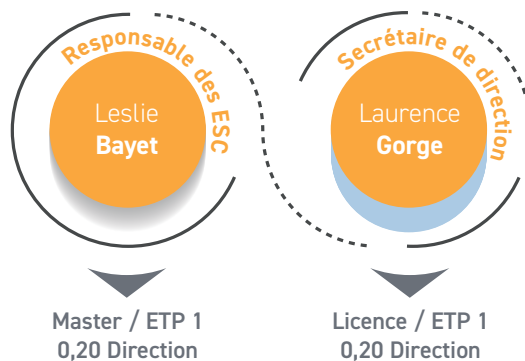
24 agents pour 19.1 ETP

TARIFS

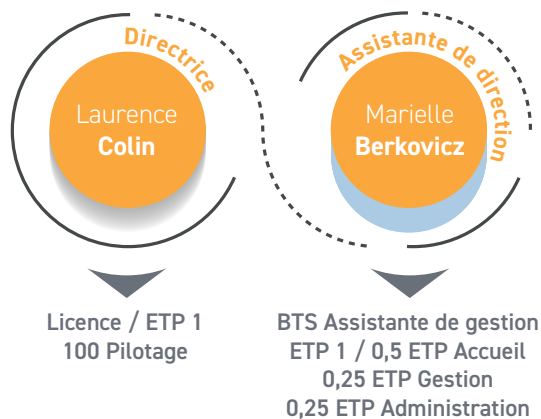
Votés en conseil municipal du 12 décembre 2021

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL

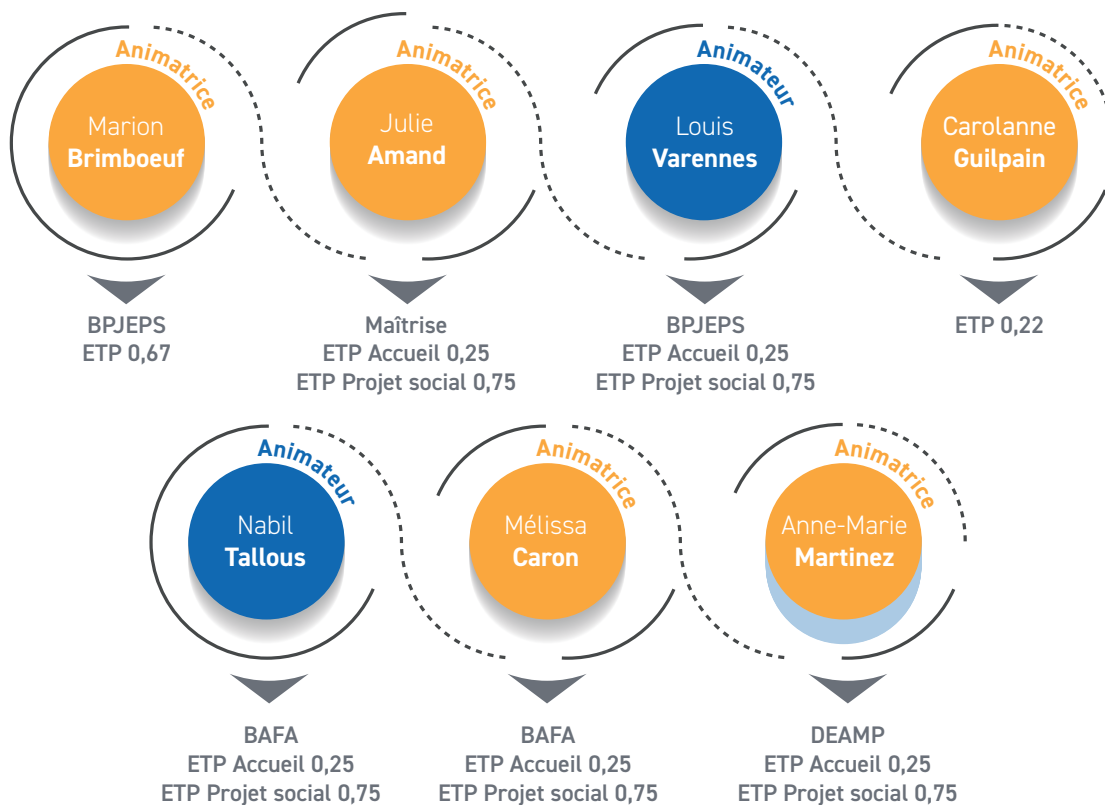
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS SOCIOCULTURELS



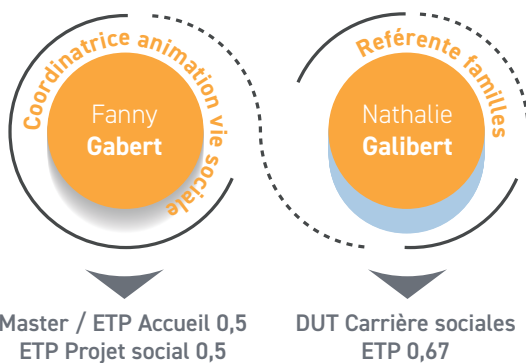
DIRECTION DU CENTRE



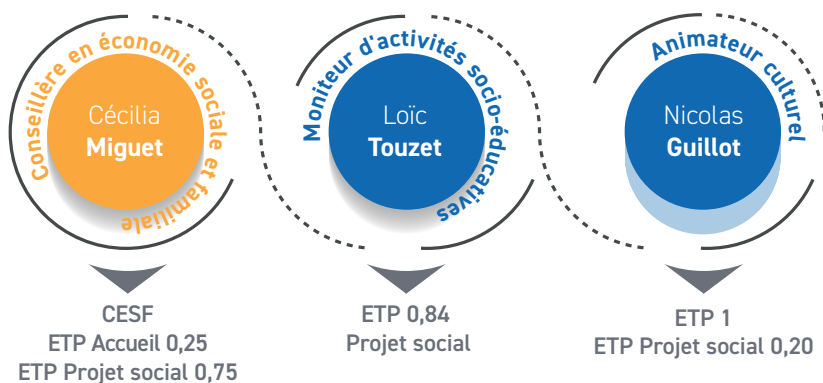
ENFANCE JEUNESSE



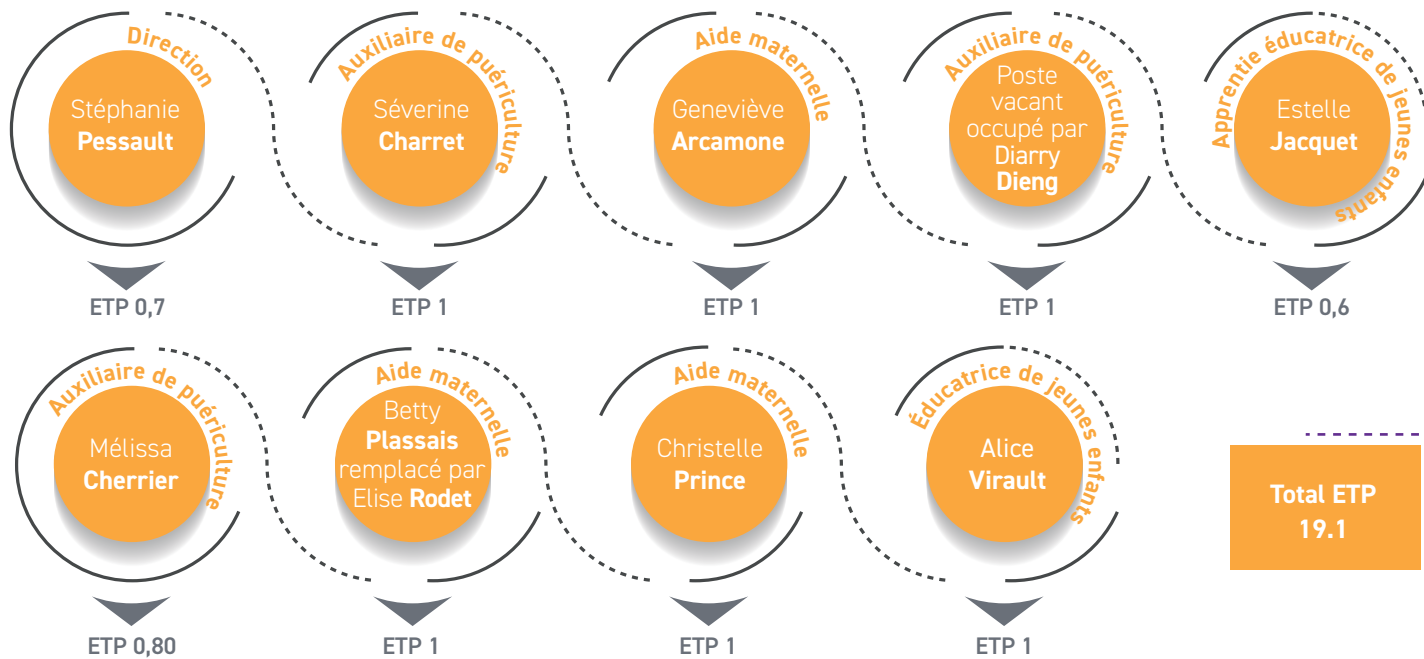
ANIMATION VIE SOCIALE ET COLLECTIVE FAMILLES



ATELIERS SOCIOCULTURELS



CRÈCHE ARC EN CIEL





II

ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL EN COURS



1

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE MISE EN ŒUVRE
POUR ÉVALUER LE PROJET ANTÉRIEUR

1.1

LES PERSONNES IMPLIQUÉES



À chaque rencontre :

- un référent CAF
 - un élu
 - les acteurs locaux
 - les habitants du grand quartier
 - les membres de l'instance de participation du centre socioculturel
 - un salarié
 - un délégué du quartier
 - la directrice et la coordinatrice du centre
- > ont été invités.

Nombre de participations bénévoles :
255 HEURES DE BÉNÉVOLAT
(soit 36 jours de 7 heures) réalisées pour
la mise en œuvre du précédent projet
et pour le renouvellement du prochain.



1.2

LES MÉTHODES DÉPLOYÉES

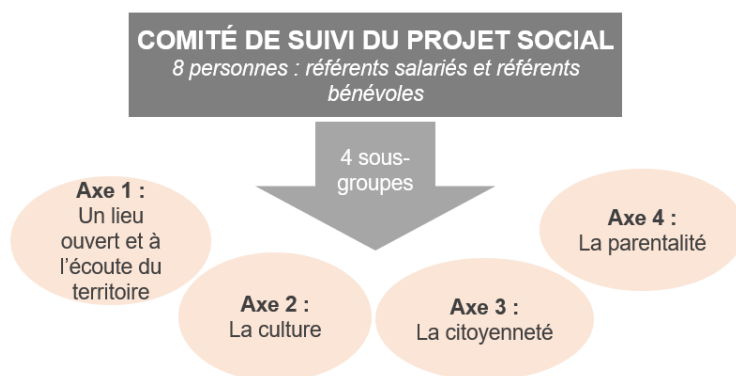
Une démarche participative a été mise en place pour la réalisation du projet dès septembre 2017 (*date de mise en œuvre du précédent projet*).

Un comité de suivi de projet a eu lieu une fois par mois. Il était composé d'un référent salarié et d'un référent bénévole issu de l'instance de participation par axe (soit 8 personnes), avec pour objectifs d'organiser l'évaluation et de réfléchir à la communication du projet.

En parallèle, étaient organisées des réunions d'équipe « **suivi de projet social** » composées de toute l'équipe salariée et les 4 référents bénévoles élus par l'instance, avec pour objectifs d'évaluer la cohérence entre les actions mises en œuvre et **les objectifs définis dans chaque axe**.

Lors de la phase de renouvellement de projet, le comité de suivi a établi un échéancier de la démarche et a décidé de créer un groupe nommé « **comité de renouvellement** ». Au total, 3 réunions ont été effectuées avec en moyenne 9 personnes présentes, soit 18 heures de bénévolat.

Afin de réfléchir et de construire le projet, des outils ont été mis en place tels que des ateliers d'animations dans la rue avec les techniques d'éducation populaire (causeries, porteur de paroles, stand sur le marché, déambulations dans le quartier, etc.). Ou encore, les temps fort (comme celui du 11 septembre 2020) qui ont permis la rencontre entre les acteurs locaux et partenaires, les habitants, les adhérents et les bénévoles dans le but de recueillir leurs besoins et leurs attentes.



2

ÉLÉMENTS PRINCIPAUX D'ÉVALUATION
DU PRÉCÉDENT PROJET

2.1 LES RÉSULTATS SIGNIFICATIFS

UNE ÉQUIPE SALARIÉE MOBILISÉE

	2017	2018	2019	2020
Nombre de départs	-	3	1	3
Nombre d'arrivées	3 (en remplacement de 3 départs fin 2016)	3	1	-

En quatre ans, l'équipe a vécu d'importants **changements** qui ont parfois nécessité de nouvelles organisations de service.



Lors de la conception du précédent projet, l'équipe a doublé puisque le centre social a repris les accueils collectifs de mineurs de la maison de quartier. Pour aider à la construction d'une culture commune, quatre types de réunions ont été mises en place :

- **Les réunions d'animation** (le jeudi une fois par mois de 10h à 12h) : afin de communiquer sur les activités pour relayer les informations sur les réussites, les difficultés, les besoins, les décisions, les solutions, etc.
- **Les réunions d'équipe** (le jeudi une fois par mois de 9h30 à 12h) : à partir d'une situation, une thématique, un délibéré, un débat, pour se mettre d'accord, ou autres.
- **Les réunions de suivi de projet** (le jeudi une fois par mois de 9h30 à 12h) : mise en place de 4 sous-groupes selon les axes du projet pour la réalisation de leur évaluation.
- **Les réunions de rentrée ou séminaires** (une à deux journées par an en septembre) : pour permettre à l'équipe de prendre du recul sur des thématiques spécifiques et d'organiser la rentrée.

De nouvelles techniques d'animations de réunions ont été mises en place : jeux d'inclusion, brise-glace, etc.

La formation des salariés a porté sur : l'animation, le partage de la culture commune, l'acquisition de compétences complémentaires, et d'autres sur la conception d'un projet social/éducatif.

II ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL EN COURS

DES BÉNÉVOLES ENGAGÉS

DANS L'INSTANCE DE PARTICIPATION APPELÉE « ESPACE ACCUEIL ET PROJETS »

	2017	2018	2019	2020
Nombre de réunions	10	8	9	7
Nombre de membres	6	11	13	13
Nombre de participation	5	6	7	6

Les bénévoles se forment régulièrement. En quatre ans, 6 bénévoles de l'instance ont été formés à : laïcité et valeurs de la république (Fol), les fondamentaux des centres sociaux, particip'action pour réfléchir et développer l'accueil, la communication positive, la coopération, la notion d'accueil, sur l'image et la vidéo pour engager de nouvelles démarches de communication.

DANS LES INSTANCES DÉMOCRATIQUES

Les bénévoles ont été amenés à travailler sur **les règles de fonctionnement de l'instance de participation**, à valider les tarifs des adhésions et de cotisations des centres, etc.

DANS LES ACTIVITÉS

On a pu compter **21 bénévoles** en moyenne sur les quatre années (7 pour les ateliers de français, 8 pour le CLAS, 6 pour d'autres activités).

DANS LES PROJETS

Les bénévoles ont une place indéniable et essentielle aux événements du centre : préparation (élaboration de la fiche projet, déroulement du projet, etc.), bilan, programmation, distribution, etc.

ÉVALUATION AU REGARD DES MISSIONS DES CENTRES SOCIAUX

Un centre doit remplir des missions définies par les circulaires de la CNAF N°2012-013 du 20 juin 2012. Pour évaluer l'efficacité de ces missions, il a été choisi de faire un comparatif des 4 années d'exercices du projet 2017/2021.



UN LIEU DE PROXIMITÉ À VOCATION FAMILIALE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE QUI ACCUEILLE TOUTE LA POPULATION EN VEILLANT À LA MIXITÉ SOCIALE

ACTION 1	Un accueil adapté : par téléphone ou physique (33 personnes en moyenne par jour).
ACTION 2	Un accueil des familles et/ou des personnes confrontées à des difficultés sociales, économiques ou culturelles : toutes les catégories d'âges, des habitants de différents quartiers et de différentes catégories socio-professionnelles (+ de 90 % des adhérents sont non imposables).
ACTION 3	Proposition de permanences sociales et faciliter l'accès aux droits : actions de prévention, sensibilisation, action sociale, information...
ACTION 4	Proposition d'actions liées à la parentalité : service de garde, accompagnement à la scolarité, les « Bla Bla parents », les ateliers, les projets vacances...



UN LIEU D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE PERMETTANT AUX HABITANTS D'EXPRIMER, DE CONCEVOIR ET DE RÉALISER LEURS PROJETS

ACTION 1	Un accompagnement des habitants dans la réalisation de leurs projets : sorties, chantiers participatifs, expositions, conférences, fêtes, etc.
ACTION 2	Une implication des habitants dès le démarrage du projet : Festi'quartiers, vacances collectives, université de citoyen, marches exploratrices, fête de fin d'année, etc.
ACTION 3	En organisant des événements exceptionnels : action « mémoire de quartier », les occasions des p'tits bouts, etc. (environ 12 événements par an).
ACTION 4	Mobilisation des bénévoles : accompagnement à la scolarité, cours de français, instance de participation, etc. (en moyenne 68 bénévoles par an).
ACTION 5	Mobilisation de nouvelles personnes dans l'instance de participation : passage de 6 à 13 bénévoles.
ACTION 6	Développement de techniques d'animations participatives et en développant le « aller vers » : causeries, porteurs de paroles, actions autour de la citoyenneté, présence sur les marchés, etc.
ACTION 7	En créant des espaces de débats, d'échanges : action « vers le milieu du mois », forum des jeunes...
ACTION 8	En soutenant les associations et institutions locales via une mise à disposition de nos locaux, un accompagnement administratif, une mise en commun de nos actions.

ÉVALUATION AU REGARD DES 4 AXES DU PRÉCÉDENT PROJET ET DES 4 POSTURES DU CENTRE

Cette évaluation est basée sur les 4 axes du précédent projet et sur le document de l'URACS qui définit les 4 postures d'un centre sur son territoire et avec les habitants : organisateur, animateur, médiateur et passeur.



LE CENTRE SOCIOCULTUREL : LIEU OUVERT ET À L'ÉCOUTE DES TERRITOIRES

« MIEUX ACCUEILLIR POUR ÊTRE PLUS VISIBLE »

Chaque professionnel assure un premier accueil depuis juin 2019.

Le bureau d'accueil administratif a été créé de façon à pouvoir accueillir les familles dans de bonnes conditions. Le hall a été complètement repensé et restructuré laissant le choix aux familles de partager un moment convivial et/ou de détente : baby-foot, table de billard, bar, etc.

De manière globale, le centre socioculturel se situe principalement dans une posture d'organisateur (ex : permanence CAF, aide administrative, écoute, orientation...). Cette fonction d'accueil dans et hors les murs peut parfois mener à une autre posture si les habitants expriment une problématique collective, une envie d'activité ou le souhait de monter un projet.

RENFORCER LA COOPÉRATION AVEC LE RÉSEAU

CRÉER UN OUTIL POUR MIEUX
CONNAÎTRE LES ACTEURS LOCAUX.

MOBILISER LES NOUVEAUX PARTENAIRES.
MAINTENIR ET DÉVELOPPER LES RELATIONS PARTENARIALES.

ACTIONS RÉALISÉES

- Création de fiches partenaires (2018)
- Rencontres de partenaires (Equinoxe, ASV, Cas, DRE...)

INDICATEURS

- 34 fiches partenaires alimentées régulièrement.
- Invitation des partenaires sur des événements du centre et sur les réunions d'équipe, permettant l'échange et une meilleure connaissance de chacun.

EFFETS PRODUITS

- La création des fiches partenaires permet une meilleure connaissance de ces derniers et facilite le contact. De plus, les partenaires sont invités régulièrement au centre (réunions d'équipe, manifestations diverses Festi'quartier, journée dépistage, portes ouvertes du centre, projets ALSH et AJ, ateliers du centre, etc.) ce qui permet de renforcer les liens et une meilleure connaissance des différents professionnels.
- Mobilisations régulières des partenaires en fonction des différentes actions menées.

ANALYSE

- Grâce aux fiches et aux rencontres avec les partenaires, une meilleure connaissance du réseau a été acquise mais une mise à jour régulière est nécessaire car il existe un turnover important.
- Importance de maintenir le lien afin que le centre soit reconnu en tant que tel sur le quartier par les différents partenaires.

PERSPECTIVES

- Exploiter les fiches partenaires et les mettre à jour.
- Maintenir et reconduire les rencontres avec les partenaires en fonction des besoins et des attentes.
- Mettre en place des petits déjeuners des partenaires.



DÉVELOPPER LA FONCTION ACCUEIL

RENFORCER ET ADAPTER
LA FONCTION ACCUEILCRÉER DES OUTILS
POUR MIEUX SE CONNAÎTRERECONNAÎTRE L'HABITANT
COMME INDIVIDU À PART ENTÈRE

ACTIONS RÉALISÉES

- Réaménagement de l'accueil pour le public (2019) avec des temps d'accueil aménagés pour tous les salariés.
- Formation sur l'accueil pour les bénévoles pour faire des binômes et montrer la coopération bénévole / salarié.
- Fonction accueil revue avec recueil de paroles des habitants à l'interne et à l'externe.
- Mise en place des p'tits déjs du centre.
- Vœux du centre, portes ouvertes et fêtes de fin d'année améliorés.
- Création artistique des affiches pour communiquer.
- Création d'un Kakémono.
- Création et diffusion de la plaquette du centre.
- Développement de l'utilisation du Facebook (gestion, alimentation...).
- Signalétique refaite complètement avec un nouveau logo de l'association.

INDICATEURS

- Augmentation de la fréquentation du centre : arrivée de nouveaux publics notamment des adolescents, des papas des personnes à mobilité réduite.
- 4 bénévoles formés.

- 800 plaquettes diffusées tout au long de l'année.
- 1 affiche créée avec des bénévoles pour les fêtes de fin d'année, les Occases des p'tis bouts. Cette affiche est présentée en grand format devant le centre à l'extérieur.
- Diffusion des affiches dans les commerces et structures du quartier.
- 150 publications de Facebook pendant le confinement.
- Augmentation de 150 % du nombre des abonnés Facebook (140 en 2019, 351 en 2020).

- 20 fiches recueils renseignées.

EFFETS PRODUITS

- Accueil entièrement repensé, clarifié, réaménagé.
- Retours très positifs des habitants, partenaires, bénévoles sur le nouvel accueil qu'ils qualifient de chaleureux, ouvert, convivial.
- Des habitants qui s'attardent davantage pour jouer avec leurs enfants où entre adultes.
- Le centre reconnu comme lieu de vie et d'échanges.
- Les personnes à mobilité réduite qui reviennent dans les activités du fait des ateliers mis au rez de chaussée.

- La plaquette du centre créée avec des bénévoles et reprise par tous les centres lors du changement de gestion.
- Un outil de présentation de l'équipe encore en réflexion (genre trombinoscope).
- Présence systématique des salariés dans le hall pour un 1^{er} accueil ce qui leur permet d'être mieux identifiés par les habitants.

- Différents changements à l'accueil qui permettent plus facilement de répondre aux demandes des habitants et de repérer leurs savoir-faire.
- La multiplication des actions hors les murs permet de toucher un autre public.
- Les différents outils de recueil permettent de mieux prendre en compte les paroles et besoins des habitants des différents territoires et ainsi, les accompagner au mieux dans leur quotidien.

ANALYSE

- Augmentation de la fréquentation et donc des échanges ce qui renforce notre mission d'écoute du territoire.
- L'accueil des personnes à mobilité réduite se fait plus facilement mais reste insuffisant car limité (pas d'ascenseur et peu de salles au rez de chaussée).
- Le changement de dénomination du centre passant de « centre social » à « centre socioculturel » donne une image aux habitants plus adaptée et moins connotée « sociale ». Aujourd'hui, c'est un lieu où la convivialité est présente, où l'on peut venir lire le journal ou boire simplement un café tout en discutant.
- Les échanges avec les habitants sont facilités et l'équipe bénévole et salariée est mieux identifiée.
- La variété des supports de communication permet d'être mieux identifié lors des événements (kakémono) de pouvoir donner une vision globale des actions et valeurs du centre (plaquette) ou encore de communiquer et de donner un aperçu des événements et actions du centre (facebook et affiches).

PERSPECTIVES

- Finalisation de la mise en place du nouvel accueil.
- Création d'une banderole.
- Travailler sur la posture d'accueil.
- Exploiter les recueils de besoins des habitants.
- Créer un outil type trombinoscope.
- Continuer le « aller vers ».



VALORISER LA CULTURE PAR L'ÉCHANGE, LE PARTAGE ET LA SENSIBILISATION

« DU SOCIAL AU SOCIOCULTUREL »

Nous avons développé des actions permettant une ouverture culturelle : ateliers théâtre, découverte de lieux culturels peu ou non fréquentés par les jeunes (Apollo, médiathèque, musées, etc...), création d'œuvres artistiques.

**PRENDRE EN COMPTE LA CULTURE DES TERRITOIRES ET D'AILLEURS
COMME VECTEUR DE « MIEUX VIVRE ENSEMBLE »**

PRENDRE EN COMPTE LA CULTURE DES TERRITOIRES ET D'AILLEURS COMME VECTEUR DE « MIEUX VIVRE ENSEMBLE »		
• ORGANISER UNE MÉDIATION CULTURELLE, AVANT, PENDANT ET APRÈS L'ACTION. • RECONNAÎTRE ET VALORISER LA DIMENSION CULTURELLE DANS LES ACTIONS. • FAVORISER LES TEMPS D'ÉCHANGES CULTURELS.	IMPOSER UNE PART DE CULTURE DANS TOUTES NOS ACTIONS.	CRÉER DES PASSERELLES AVEC LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES CULTURELS EXISTANTS.
ACTIONS RÉALISÉES		
• Réflexion et écriture d'une définition commune de la culture. • Visites de lieux culturels pour différents publics.	• Insertion de la partie culture dans les fiches actions / bilans. • De nombreuses actions culturelles mises en place dans les ACM et notamment à l'accueil jeunes (festival Fire master, listzomanias, papiers d'actu, etc.). • Des ateliers adultes sont proposés (cuisine du monde, les ateliers artistiques, etc.).	• Fiches partenaires créées et remplies par les salariés après inventaire. • Rencontres, visites et échanges avec les partenaires culturels • Prêts de salles pour des répétitions, selon les besoins liés à des créations de spectacles, prêt de matériel. • Accompagnement des projets culturels vers les publics du quartier et inversement (projet Médialab, avec la Compagnie Bol d'Air dans le cadre du projet « mémoire de quartier »). • Accompagnement technique des partenaires dans leurs projets.
INDICATEURS		
• Au moins un temps dédié à cette thématique en réunion d'équipe. • De multiples visites culturelles programmées notamment avec le public jeune. • 62 % des actions sont portées ou accompagnées par des bénévoles.	• 50 projets ou ateliers mesurés. • 92 % des actions mesurées ont abordé une réflexion pour imposer une part de culture dont 52 % sont en direction de la jeunesse. • Les publics, s'ils sont majoritairement « acteurs » des actions portées, c'est souvent sur des questions de savoir-faire et ne sont « créateurs » que dans 22 % des cas. 32 % des actions sont orientées vers la parentalité mais beaucoup sont des actions festives (occasions des p'tits bouts, l'expo, etc.).	• 33 fiches partenaires créées. • 80 % des actions évaluées sont réalisées avec un partenaire. • Dans 65 % des cas, c'est le centre qui initie et/ou porte l'action et plus de la moitié des projets se réalisent en collaboration.
EFFETS PRODUITS		
• Une équipe sensibilisée qui a mis en place des actions culturelles.	• La question « culturelle » sans cesse interrogée. • Une équipe consciente de ses potentiels.	• Le centre a construit une identité de médiateur culturel entre les partenaires et les habitants. Les sollicitations se développent. Des échanges plus systématiques entre professionnels sont constatés.
ANALYSE		
• Pas suffisamment de temps consacré en équipe sur la question de la culture. • Le turnover de l'équipe ne facilite pas la conscientisation sur la culture.	• Besoin d'accompagner davantage l'équipe pour rassurer, valoriser, orienter...	• Importance de ne pas être que « fournisseur » de salle ou de public. Une vigilance doit être portée sur chaque projet partenarial pour qu'il réponde bien à nos objectifs et qu'il soit évalué à la même hauteur qu'un projet interne.
PERSPECTIVES		
• Un objectif principal de progression devra être développé sur la petite enfance et la parentalité ; rechercher des partenaires culturels pour ces publics. • Organiser des actions à la halte-garderie avec l'accompagnement de l'animateur art plastique. • Organiser l'accompagnement de médiateurs culturels pour les équipes. • Maintenir et développer les actions culturelles vers la jeunesse. • Renforcer la démarche pro-active du centre vers les cultures du quartier. • Développer notre présence dans la « rue numérique ».		

Le centre est principalement organisateur et animateur avec les ateliers artistiques, les projets culturels souvent en partenariat (ex : mémoire de quartier, Festi'quartiers ... qui sont également transversaux aux autres axes).

AXE
2

DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR

VALORISER LES COMPÉTENCES DES HABITANTS	PERMETTRE AUX HABITANTS DE DEVENIR ACTEURS	ACCOMPAGNER LA PARTICIPATION DES HABITANTS POUR ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES, DES CONNAISSANCES
ACTIONS RÉALISÉES		
• Vide grenier organisé par un collectif pendant un festi'quartier • Occases des p'tits bouts organisées par un collectif. • Fêtes de fin d'année portées par des bénévoles. • Formation des professionnels.	• Parta'potager, Hexagone, sorties habitants, boîte à livres, accorderie, actions collectives autour du logement, EAP, marches exploratoires, actions « mémoire de quartier ».	• Ateliers anglais, tricot, couture. • Espace accueil et projets. • Ateliers affiches. • Formation des bénévoles. • Accompagnement de projets habitants et jeunes. • Alimentation du Facebook avec une bénévole.

INDICATEURS		
• Nombre d'actions et de projets portés par les habitants en contante augmentation : 2017 : 4 2018 : 3 2019 : 5 2020 : 6	• Parta'potager : les habitants s'occupent de planter, arroser, récolter les plantations. • Des collectifs se sont constitués avec de nouveaux usagers pour réaliser des sorties. • L'instance de participation est passée de 5 bénévoles en 2017 à 13 en 2019. • Accompagnement d'une habitante au conseil de quartier Saint-Jean. • Création d'un groupe autour de la question du logement, en aidant les habitants à s'organiser afin de faire valoir leurs droits. • Mise en lumière du rôle des femmes dans l'espace public par des actions telles que les marches exploratoires.	• Des formations avec des thématiques au plus proche des besoins identifiés (particip'ation, les fondamentaux des centres sociaux, la laïcité, l'accueil, la vidéo, la pise de note, la coopération bénévoles / salariés, etc.). • De nouveaux ateliers proposés au centre et à l'initiative d'habitants et animés par des bénévoles (anglais, chorale, gym douce, etc.). • Les collectifs qui organisent des actions projets sont accompagnés par un salarié pour la réalisation de la communication de l'évènement. • Des collectifs de jeunes qui se montent pour réaliser des projets.

EFFETS PRODUITS		
• Augmentation du nombre d'ateliers encadrés par les bénévoles (français, couture, anglais, tricot, marche) et donc davantage que ceux encadrés par des salariés. • Progression du nombre de participations aux ateliers et manifestations (festi'quartiers 50 à 500, expo 30 à 100, vœux 50 à 100, portes ouvertes 100 à 200 personnes en une journée). • Augmentation du nombre de projets dans le cadre du FPH. • Plusieurs bénévoles réguliers, notamment dans l'instance de participation, ont accédé à un emploi ou à une formation (porte d'entrée souvent le service avec la garde d'enfants). • De plus en plus de sorties en autonomie, accompagnées par des bénévoles mais préparées avec des salariés. • Formation en interne pour les bénévoles (accueil, rôle du bénévole, des débats...). • Formation d'une salariée sur les actions à visée émancipatrices, avec des techniques issues de l'éducation populaire et sur l'écoute large.	• Augmentation du nombre de sorties habitants et de projets dans le cadre du FPH ; prises d'initiatives par de nouvelles personnes, prise de confiance en elles avec notamment des membres des instances dans des fonctions de représentation (conseils de quartier Saint-Jacques, bureau ACGCS, FPH, comité d'animation départemental...). • Dans le groupe des marcheuses, un projet de restaurant associatif a été prévu ; une personne a intégré l'instance de participation. • Une action mise en œuvre à partir d'une écoute large à l'extérieur : action collective logement ; collecte de problèmes individuels liés au logement, animation de rencontres collectives afin de trouver des solutions communes. • Le potager commence à vivre en autonomie. Un petit nombre d'habitants plantent et récoltent seuls.	• Changement de posture des bénévoles et des professionnels qui mènent une participation active : animation, rédaction de comptes rendus, gestion de budget... • Bénévoles qui ont un rôle majeur avec moins d'accompagnement et plus de responsabilités. • Formation en interne des bénévoles de l'instance afin qu'ils puissent faire des binômes avec les salariés et accueillir le public. • Autonomie, acquisition de connaissances pour être acteur des projets loisirs et développer les potentiels.

ANALYSE

Écoute des habitants, implication dans les projets du début à la fin, responsabilisation des bénévoles dans leurs projets qui savent relayer les informations, cela permet une meilleure communication auprès des habitants (bouche à oreilles).
Se sentir utile, avoir des responsabilités entraîne une implication plus assidue au sein des actions menées.

PERSPECTIVES

- Mettre l'accent sur les différentes postures (médiateur et passeur) qui permettent le développement du pouvoir d'agir.
- Développer l'accompagnement de projets chez les 14-17 ans.
- Développer les actions en autonomie ou un accompagnement moindre dès que cela est possible.
- Importance de l'écoute large pour développer nos actions collectives à visée émancipatrice.



PERMETTRE AUX HABITANTS D'ÊTRE RECONNUS ET VALORISÉS LÀ OÙ ILS VIVENT

« ALLER VERS » POUR DÉVELOPPER LA CITOYENNETÉ

Il a pour nous été important d'aller à la rencontre des habitants qui ne fréquentent pas la structure en mettant en place des actions telles que : les causeries (une salariée formée à l'écoute active), des questionnaires (remis aux habitants pour le renouvellement de projet).

Le centre est plutôt animateur avec des sorties ou actions dans le cadre du FPH. À plusieurs reprises, la posture de médiateur a été expérimentée avec une action collective logement ou encore la mise en place des projections mensuelles et des débats ouverts. Notre souhait sur cet axe est de se positionner de plus en plus en tant que médiateur et passeur à l'avenir.

FAVORISER LE RESPECT ENTRE LES CITOYENS

LUTTER CONTRE LES PRÉJUGÉS EN FAVORISANT LA DÉCOUVERTE ET L'ÉCHANGE ENTRE DIFFÉRENTS PUBLICS.

ACTIONS RÉALISÉES

- Atelier tricot : nouvel atelier mis en place par des habitantes d'un autre quartier.
- Marches exploratoires : actions partenariales en direction des femmes du quartier
- Projet intergénérationnel accueil jeunes / ALSH.
- Vers le milieu du mois (VLMM) : cinés débats une fois par mois.
- Débat bénévoles : deux voire trois débats organisés.
- Festi'quartiers.
- Formation « Égalité femme/homme ».
- Les causeries : action citoyenne partenariale.
- La semaine du goût.

INDICATEURS

- Plus grande mixité au sein des ateliers, des instances, et des manifestations (âge, genre, culture).
- Au sein de l'atelier tricot, il y a des femmes de 30 à 70 ans, il y a également des hommes aux ateliers couture.
- Évolution des comportements par l'animation de temps d'échanges comme les débats avec des bénévoles ou encore avec les habitants lors des cinés débats.
- Les thèmes abordés lors des débats ont été « Le bénévolat, pourquoi ? », « La coopération salarié / bénévole », « Place et rôle de chacun ».
- Lors des projections VLMM : l'accueil des migrants, les gilets jaunes, être témoin de violences, l'école, l'environnement, le fonctionnement du système bancaire.
- Différents projets du pôle enfance / jeunesse proposent des temps d'échanges avec d'autres jeunes des autres quartiers ou d'autres structures comme des maisons de retraites, IME, ect.
- Travail en cours sur les questions d'égalités femme/homme à travers diverses actions ponctuelles (8 mars, 25 novembre, mais aussi les marches exploratoires, des interventions auprès des équipes, le centre est représenté au sein du collectif départemental des droits des femmes).

EFFETS PRODUITS

- Création de nouvelles solidarités (voisins, parents, etc.).
- Reconnaissance des compétences des uns et des autres.
- Plus d'échanges et de débats entre les publics.
- Toutes ces actions permettent la rencontre de publics différents.
- Les actions hors les murs ont été multipliées, ce qui a permis de faire connaître le centre et d'aller à la rencontre d'habitants qui ne fréquentent pas le CSC (typiquement les hommes ou les jeunes adultes).

ANALYSE

- Changement de comportement au sein de l'instance de participation.
- On constate un « mieux vivre ensemble », plus de respect et d'écoute grâce à une meilleure connaissance des individus entre eux, notamment grâce à de nouvelles techniques d'animation (issues de l'éducation populaire et la participation active).

PERSPECTIVES

- Organisation de temps et d'échanges au sein du centre et à l'extérieur.
- Mettre l'accent sur les actions « hors les murs ».



RENDRE LES PARENTS ACTEURS PRINCIPAUX DE L'ÉVEIL DE LEURS ENFANTS

« UNE RÉPONSE ADAPTÉE AUX BESOINS DES FAMILLES EN TERME DE GARDE POUR MIEUX LES ACCOMPAGNER »

Pour répondre aux besoins de garde des parents, dès la rentrée 2019, une expérimentation a été mise en place à la halte-garderie visant à ouvrir du lundi au vendredi de 8h15 à 17h30 avec 5 professionnelles. Constats de l'expérimentation : ce type d'horaires est plus adapté pour les enfants (respect de leurs rythmes de vie), augmentation du taux de fréquentation permettant la réinsertion professionnelle des parents.

DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR

INFORMER, ORIENTER ET ACCOMPAGNER LES FAMILLES VERS LES SERVICES DONT ILS ONT BESOIN	DÉVELOPPER L'OFFRE DE SERVICE AUX FAMILLES	PERMETTRE DES TEMPS D'ÉCHANGE, D'ENTRAIDE ENTRE LES FAMILLES	CONTRIBUER À LA PRÉVENTION ÉDUCATIVE/SANITAIRE/SOCIALE/FAMILIALE
ACTIONS RÉALISÉES			
- Partenariat avec la halte-garderie et le CAMSEP. - Participation de deux salariées aux groupes d'appui et soirées contées.	- Expérimentation sur l'ouverture de la halte-garderie 2 journées entières par semaine. - Accueil après la classe Saint-Jean organisé le mercredi.	Mise en place d'un Bla Bla parents et des ateliers parents/enfants.	- Participation de 2 salariées au groupe d'appui mis en place en partenariat avec l'ASV. - La venue d'une éducatrice et d'une psychologue du CAMSEP soutient les professionnels de la petite enfance dans l'observation des enfants à la halte-garderie. - Ateliers parents/enfants mis en place. - Participation aux réunions d'équipes pluridisciplinaires pour les enfants des CLAS.
INDICATEURS			
Nombre stable de familles participantes, qualité des temps d'échanges après les contes, les familles connaissent le nom et la fonction des professionnels dans les structures.	- Assiduité sur l'année. - Mixité entre familles qui travaillent, en formation ou sans emploi.	Entre 6 et 10 parents présents lors des bla bla parents.	
EFFETS PRODUITS			
- Le nombre de familles est constant, les échanges sont de plus en plus riches et fluides. - Les professionnels ont adopté un « rituel de présentation » qui permet aux familles de savoir qui fait quoi, où...	Le service s'adapte aux demandes des familles en augmentant son amplitude horaire sur la journée.	- Une dynamique constatée au sein de l'équipe du centre. C'est l'occasion d'une passerelle entre le personnel du secteur petite enfance de la halte-garderie et celui des ACM, animation et du secrétariat... - Une meilleure information donnée aux parents sur le fonctionnement global du centre et leur possibilité de proposition et d'implication.	- Nombre de séances et qualité des échanges entre professionnels et avec les familles. - Les familles voient de plus en plus le centre comme un lieu ressources pour elles. - Les ateliers permettent de partager des temps privilégiés avec leurs enfants mais aussi d'échanger et de créer des liens avec d'autres familles.
ANALYSE			
- Des sujets d'éducation ont été abordés avec les parents et des échanges sur leurs expériences ont eu lieu. - Les professionnels se connaissent mieux entre eux et peuvent plus facilement créer des passerelles.	- Il a été constaté : - la satisfaction des familles de la halte-garderie sur le besoin d'ouverture à la journée. - la réponse appréciée par les enseignants et les parents par rapport à leurs demandes permettant aux enfants d'avoir deux temps d'aide au devoirs et un atelier par semaine (ajout du mercredi matin pour l'aide aux devoirs).	Les familles qui inscrivent leurs enfants le font en priorité pour aller travailler ou effectuer des démarches administratives. Aussi, beaucoup s'excusent de ne pas avoir le temps de s'arrêter. Certains sont prêts à le faire mais peu de temps et pas régulièrement. Ainsi, le nombre de séances a été réduit à une par trimestre. Aujourd'hui, les familles peuvent aussi profiter de la présence permanente d'une personne disponible à l'accueil.	Cette expertise permet d'informer et d'orienter au plus tôt les familles si le comportement d'un enfant questionne. Le personnel peut également grâce aux échanges avec le CAMSEP rassurer les familles qui leur évoquent des inquiétudes quant au bon développement de leur enfant.
PERSPECTIVES			
- Faire mûrir et évoluer ces projets dans la durée afin de permettre un réel impact pour le public, le réseau, le quartier. Réel besoin de laisser les projets s'enraciner pour pouvoir porter leurs fruits. - Pérenniser l'expérimentation d'ouverture à la journée en transformant la halte-garderie en multi accueil.			

Le centre est principalement organisateur (ex : Bla Bla parents, les mercredis matin, mais aussi et surtout animateur avec le projet vacances familles ou les sorties familles).

De nouvelles façons d'agir face à la situation sanitaire ont été mises en place :

- Adaptation de l'équipe et des plannings,
- Mobilisation des salariés : pour les ateliers comme le CLAS (remplacement des bénévoles), distributions alimentaires en lien avec le CCAS,
- Présence active téléphonique et sur les réseaux sociaux.

RENFORCER LE LIEN ENFANTS/PARENTS ET PARENTS/ENFANTS À TRAVERS DIVERS TEMPS

PROPOSER ET VALORISER LES PARENTS DANS LEUR RÔLE ÉDUCATIF À TRAVERS DIFFÉRENTS TEMPS D'ANIMATION

ACTIONS RÉALISÉES

- Accueil après la classe à Saint-Jean et Saint-Jacques.
- Mise en place d'ateliers parents/enfants.
- Sorties familles.
- Organisation de projets vacances.
- Organisation de repas partagés.
- Semaine sans écran.
- Soirées contées.

INDICATEURS

- Deux projets vacances organisés sur la période de réalisation du projet.
- Une moyenne de 14 parents lors de 9 séances organisées pour les ateliers parents/enfants en 2019.
- Une séance supplémentaire organisée le mercredi matin dans le cadre de l'accompagnement scolaire de Saint-Jean pour répondre à des besoins identifiés par les écoles.
- Entre 3 et 4 séances de soirées contées organisées par an dans les écoles avec en moyenne une cinquantaine de parents présents.

EFFETS PRODUITS

Les parents ont un lien de confiance important avec les professionnels du centre socioculturel, tant avec les secrétaires qu'avec les animateurs et professionnels de la petite enfance du fait de leur disponibilité d'écoute.

C'est en partie grâce à cette confiance que les parents deviennent force de propositions et s'engagent dans des projets. Par exemple, des parents des ACM et de l'accueil jeunes ont proposé des repas partagés, puis se sont investis dans la mise en place de sorties familles.

Les ateliers parents/enfants donnent aux différentes familles l'occasion de se rencontrer et de tisser des liens.

Le fait de partager avec son enfant un temps de jeux ou de création apporte de la complicité, des connaissances nouvelles et donne des perspectives pour alimenter le quotidien familial.

Le lien tissé entre les écoles, les AS et le centre socioculturel dans le cadre du CLAS assure une continuité éducative cohérente. Les échanges sont fluides et les actions éducatives du centre reconnues.

Suite au projet vacances familles plusieurs mamans se sont impliquées dans la vie du centre en intégrant l'instance de participation.

ANALYSE

Le fait que l'accueil soit l'affaire de tous permet une proximité dans les échanges; les discussions informelles permettent aux parents de s'exprimer plus facilement que lors de temps formels imposés. C'est dans ces moments là que ressortent le mieux les envies, les questionnements et les besoins des familles.

Nous gardons en tête les constats des années précédentes « en impliquant les parents, tous les enfants peuvent réussir ».

L'arrivée de nouveaux parents au sein de l'instance de participation démontre que les démarches effectuées pour l'accès aux vacances ont apporté un savoir faire aux familles et un désir d'agir qu'elles mettent en œuvre pour la collectivité.

PERSPECTIVES

- Poursuivre l'organisation d'ateliers parents / enfants et recueillir en amont les envies, les besoins des familles.
- Créer de véritables passerelles entre les différents secteurs (ALSH, accompagnement scolaire, halte-garderie) afin de marquer davantage l'accueil dans la globalité.

2.2

LES ÉCARTS ENTRE LE PROJET INITIAL ET LE PROJET RÉALISÉ :

Dans l'ensemble, les actions prévues ont été réalisées ou adaptées aux besoins identifiés.

Un comité de suivi composé de bénévoles, de salariés se réunissait tous les 2 mois afin d'organiser de façon globale les bilans et l'évaluation de manière régulière **(18 réunions avec 3 participations bénévoles en moyenne, soit 108 heures)**.

Chaque fin d'année, un bilan des actions menées a été réalisé lors d'une réunion d'équipe bénévole/salariée. A partir d'un échéancier réalisé en début d'année, l'équipe réalisait un point d'étape et d'ajustement sur les actions à mener les mois ou l'année suivante. Une analyse a été réalisée par axe. Elle est développée ci-dessous.



LE CENTRE SOCIOCULTUREL : LIEU OUVERT ET À L'ÉCOUTE DES TERRITOIRES

Objectifs généraux	Observations
Découvrir et prendre en compte les spécificités des territoires	Nous avons constaté davantage de facilités dans les relations et les contacts avec les membres du Conseil de quartier Saint-Jacques. Grâce à l'organisation du Festi'quartiers, des bénévoles de Saint-Jean se sont proposés pour accompagner l'organisation de manifestations à Saint-Jacques ce qui a amené à la constitution d'une « brigade de bénévoles » pour tous les quartiers. La présence plus régulière des professionnels sur les marchés de Saint-Jacques et aux réunions de conseil de quartier ont permis de renforcer les liens. Pour autant, le centre n'est pas encore assez connu et reconnu par les habitants du quartier Saint-Jacques, malgré des actions menées ponctuellement (semaine du goût, marché de Noël, etc...). Les outils de recueil permettent de mieux identifier les besoins des habitants du quartier. Nous éprouvons encore des difficultés à mobiliser les acteurs de Saint-Jacques lors des manifestations. Il faudrait peut-être maintenir le lien sur l'année et non pas seulement lors des manifestations. Les différents événements sur les quartiers s'organisent souvent chacun de son côté.
Développer la fonction accueil du centre	Nous observons une augmentation de la fréquentation du public et donc des échanges ce qui renforce notre mission d'écoute du territoire. L'accueil des personnes à mobilité réduite se fait plus facilement mais reste insuffisant car limité (pas d'ascenseur et peu de salles au rez-de-chaussée). Le changement de dénomination du centre passant de « centre social » à « centre socioculturel » donne une image aux habitants plus adaptée et moins connotée « sociale ». Aujourd'hui, c'est un lieu où la convivialité est présente, où l'on peut venir lire le journal ou boire simplement un café tout en discutant. Pour autant cette représentation de « structure sociale » au titre de spécialisation dans l'accompagnement des publics fragilisés persiste dans l'esprit de nombreux habitants. Les échanges avec ces derniers tendent à se faciliter et l'équipe bénévole / salariée est mieux identifiée. La variété des supports de communication permet d'être mieux connus lors des événements (kakémono), de pouvoir donner une vision globale des actions et valeurs du centre (plaquettes) ou encore de communiquer et de donner un aperçu des événements et actions du centre (Facebook et affiches).
Renforcer la coopération avec le réseau	Grâce aux fiches et aux rencontres avec les partenaires, une meilleure connaissance du réseau a été acquise. Mais une mise à jour régulière des outils est nécessaire car il existe un turnover important. Cela souligne l'importance de maintenir le lien, afin que le centre soit reconnu en tant que tel sur le quartier par les différents partenaires. D'autre part, les permanences de différentes structures au sein du centre socioculturel permettent de tisser et d'entretenir un lien étroit pour mieux servir les habitants. Ceci facilite également les orientations du public vers nos services (accueil de loisirs, sorties, événements...) comme vers ceux de nos partenaires. On pourra ici citer le Conseil départemental avec lequel cette collaboration essentielle se vérifie au quotidien. Les associations ayant des activités régulières dans nos locaux comme Move (danse), tropicouleurs (musique), sont quant à elle sollicitées sur nos animations festives auxquelles elles participent. Loin d'une simple mise à disposition, leur présence dans nos murs contribue à l'animation du territoire via des actions et manifestations copportées et à développer la vie associative du quartier.

AXE
2

LE CENTRE SOCIOCULTUREL : LIEU OUVERT ET À L'ÉCOUTE DES TERRITOIRES

Objectifs généraux	Observations
Prendre en compte la culture des territoires et d'ailleurs, comme vecteur du « mieux vivre ensemble »	Nous estimons que le temps consacré en équipe sur la question de la culture est insuffisant. Le turnover ne facilite pas la conscientisation sur cette dimension. Un accompagnement de l'équipe est important pour rassurer, valoriser, orienter... D'autre part, nous sommes attentifs à ne pas être de simples « fournisseurs » de salle ou de public. Une vigilance est portée sur chaque projet partenarial pour qu'il réponde bien à nos objectifs et pour qu'il soit évalué à la même hauteur qu'un projet interne.

AXE
3

LA CITOYENNETÉ : PERMETTRE AUX HABITANTS D'ÊTRE RECONNUS ET VALORISÉS LÀ OÙ ILS VIVENT

Objectifs généraux	Observations
Développer le pouvoir d'agir	L'écoute des habitants a permis l'implication dans les projets du début à la fin. Les bénévoles savent relayer les informations, cela permet une meilleure communication auprès des habitants (bouche à oreille). Se sentir utile, avoir des responsabilités entraîne une implication plus assidue au sein des actions menées.
Favoriser le respect entre les citoyens	Nous observons un changement de comportement au sein de l'instance de participation : plus d'ouverture, de tolérance et moins de jugement grâce à la réalisation de formations et le travail sur l'élaboration des règles de fonctionnement de l'instance. Un « mieux vivre ensemble » est constaté dans l'ensemble : plus de respect et d'écoute grâce à une meilleure connaissance des individus entre eux, notamment grâce à de nouvelles techniques d'animation (issues de l'éducation populaire et de la participation active).

AXE
4

LA PARENTALITÉ : RENDRE LES PARENTS ACTEURS PRINCIPAUX DE L'ÉVEIL (ET DE LA DÉCOUVERTE) DE LEURS ENFANTS À TRAVERS LES DIFFÉRENTES ACTIONS MISES EN PLACE AU SEIN DU CENTRE SOCIOCULTUREL

Objectifs généraux	Observations
Développer les ressources des parents	Des sujets d'éducation ont été abordés avec les parents et des échanges sur leurs expériences ont eu lieu. Les professionnels se connaissent mieux entre eux et peuvent plus facilement créer des passerelles. Il a été constaté : - la satisfaction des familles de la halte-garderie sur le besoin d'ouverture à la journée, - la réponse appréciée par les enseignants et parents par rapport à leurs demandes permettant aux enfants d'avoir deux temps d'aide aux devoirs et un atelier par semaine (ajout du mercredi matin pour l'aide aux devoirs de Saint-Jean). Les familles qui inscrivent leurs enfants le font en priorité pour aller travailler ou effectuer des démarches administratives. Aussi, beaucoup s'excusent de ne pas avoir le temps de s'investir dans le centre. Certains sont prêts à le faire mais ils restent peu et pas régulièrement. Ainsi, le nombre de séances du Bla bla parents a été réduit à une par trimestre. Aujourd'hui, les familles peuvent aussi profiter de la présence permanente d'une personne disponible à l'accueil. Cette expertise permet d'informer et d'orienter au plus tôt les familles si le comportement d'un enfant questionne. Le personnel peut également grâce aux échanges avec le CAMSEP rassurer les familles qui leur évoquent des inquiétudes quant au bon développement de leur enfant.
Renforcer le lien parents/enfants et enfants/parents à travers divers temps	Le fait que l'accueil soit l'affaire de tous permet une proximité dans les échanges ; les discussions informelles donnent l'occasion aux parents de s'exprimer plus facilement que lors de temps formels imposés. C'est dans ces moments que ressortent le mieux les envies, les questionnements et les besoins des familles. Nous gardons en tête les constats des années précédentes « en impliquant les parents, tous les enfants peuvent réussir ». L'arrivée de nouveaux parents au sein de l'instance de participation démontre que les démarches effectuées pour l'accès aux vacances ont apporté un savoir-faire aux familles et un désir d'agir qu'elles mettent en œuvre pour la collectivité.

2.3

CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ ET NON PRÉVU

Le réaménagement de l'accueil par l'équipe salariée (avec un accueil administratif plus confidentiel, un hall plus convivial...) et des animateurs présents pour le 1^{er} accueil, sont des réalisations qui se sont ajoutées au projet.

N'était pas non plus envisagée la transformation de la halte-garderie qui est devenue une crèche en 2022 avec ouverture à la journée et repas / couches fournis pour répondre aux besoins des familles inscrites dans un projet d'insertion professionnelle.

L'augmentation de la capacité d'accueil dans les ACM représente également un projet supplémentaire, qui s'est traduit sur les 5 dernières années avec une révision de l'accueil des différentes tranches d'âge :

- 6-9 ans de 24 à 36 places.
- 10-13 ans de 16 à 28 places pour les vacances scolaires.
- 14-17 ans : réouverture de 14 places et 30 en Accueil Jeunes.

Enfin, la remise en place d'un CLAS collège avec 14 places et l'augmentation du nombre d'enfants accueillis par le CLAS Saint-Jacques (de 12 à 16) constituent également des évolutions non prévues dans le projet 2017/2021.

2.4

CE QUI N'A PAS ÉTÉ ENGAGÉ ET/OU POURSUIVI

- **Promeneurs du Net** : un poste d'animateur ayant été vacant pendant plusieurs mois, l'accueil jeunes n'a repris qu'à la rentrée 2021-2022.
- **Élections de l'instance de participation** : la crise sanitaire n'a pas permis de réaliser cette action depuis 2020. Il a été constaté une démobilisation des bénévoles malgré le maintien mensuel de lien par téléphone ou visio. Il sera impératif de réaliser des actions pour mobiliser de nouvelles personnes.
- **Création d'un trombinoscope** : après réflexion, ce n'est pas l'outil qui était le plus adéquat ; une partie de l'équipe ne souhaitant pas apparaître photographiée. Le choix s'oriente plutôt vers un tableau afin d'y noter les activités hebdomadaires et d'identifier les personnes chargées de chaque activité / action.
- **Médiation culturelle (accompagnement sur les spectacles)** : la crise sanitaire a empêché le déplacement dans les structures qui ont été fermées pendant un long moment.
- **Accueil des 4-5 ans** : un travail de réflexion a été mené pendant presque une année afin d'envisager l'accueil des 4-5 ans à la halte avec un renfort d'une animatrice de l'Alsh, l'accueil des 4 ans ne pouvant pas se faire à l'Alsh pour cause de locaux et matériels non adaptés. Une expérimentation pour un accueil à la journée a été privilégié par les gestionnaires (2 journées par semaine) ce qui a débouché sur l'ouverture complète en journée en 2022.

RÉSUMÉ GLOBALE DE L'ÉVALUTATION



- **Une équipe de bénévoles et salariés impliquée** dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet malgré les divers changements (turnover de l'équipe...).
- **Un accueil en majorité de mineurs** de - de 18 ans (en 2019 70 %, 67 % en 2017).
- **Les adultes** représentent 30 % des adhérents en 2019, 33 % en 2018, 23 % en 2017.
- **Une fonction accueil** réalisée par tous et pour tous (notamment les personnes à mobilité réduite). **Un hall revu** totalement pour faciliter l'accès, rendre visible notre fonction accueil, l'équipe salariée mobilisée (une demi-journée par semaine) pour **accueillir, écouter, informer, orienter**.
- **De nouvelles actions parentalité** mises en place pour informer (Bla Bla parents), accompagner (ateliers les mercredis matin) et répondre aux besoins de familles (aménagement des plages d'ouverture de la halte-garderie, expérimentation pour les 4-6 ans, augmentation de la capacité d'accueil des différents ACM...).
- **Augmentation du nombre de bénévoles dans l'instance de participation** (de 6 à 13), et 14 collectifs accompagnés en 2019.
- **Augmentation du nombre de projets accompagnés** dans le cadre du FPH : de 3 en 2017 à 7 en 2019.
- **19 actions hors les murs** (espace public ou écoles) réalisées en 2018 et **14** en 2019.





BALANCE SHEETS

	2019	2018	2017	2016	2015
Assets					
Current assets					
Cash and cash equivalents	1,234,567	1,123,456	1,012,345	901,234	890,123
Accounts receivable	2,345,678	2,234,567	2,123,456	2,012,345	1,901,234
Inventory	3,456,789	3,345,678	3,234,567	3,123,456	3,012,345
Prepaid expenses	456,789	445,678	434,567	423,456	412,345
Other current assets	567,890	556,789	545,678	534,567	523,456
Total current assets	7,641,313	7,505,168	7,346,011	7,194,658	7,039,461
Non-current assets					
Property, plant and equipment	8,901,234	8,801,234	8,701,234	8,601,234	8,501,234
Intangible assets	901,234	890,123	880,123	870,123	860,123
Other non-current assets	123,456	112,345	101,234	90,123	80,123
Total non-current assets	9,925,924	9,803,602	9,682,591	9,561,480	9,441,480
Total assets	17,567,237	17,308,770	17,028,602	16,756,138	16,480,941
Liabilities					
Current liabilities					
Accounts payable	1,234,567	1,123,456	1,012,345	901,234	890,123
Short-term debt	2,345,678	2,234,567	2,123,456	2,012,345	1,901,234
Other current liabilities	345,678	334,567	323,456	312,345	301,234
Total current liabilities	3,925,923	3,692,590	3,459,257	3,225,924	3,092,591
Non-current liabilities					
Long-term debt	4,567,890	4,456,789	4,345,678	4,234,567	4,123,456
Other non-current liabilities	567,890	556,789	545,678	534,567	523,456
Total non-current liabilities	5,135,780	5,013,578	4,891,356	4,769,134	4,646,912
Total liabilities	9,061,703	8,706,168	8,350,613	8,000,058	7,739,503
Equity					
Share capital	1,234,567	1,234,567	1,234,567	1,234,567	1,234,567
Reserves	7,300,000	7,300,000	7,300,000	7,300,000	7,300,000
Total equity	8,505,534	8,602,602	8,677,989	8,756,080	8,741,438
Total liabilities and equity	17,567,237	17,308,770	17,028,602	16,756,138	16,480,941

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.



BALANCE SHEETS continued

”

DÉMARCHE DU DIAGNOSTIC

- Pour **LES DONNÉES FROIDES** (ou données économico-socio-démographiques), il a été réalisé une collecte et analyse des données concernant le territoire, notamment le quartier Saint-Jean & Saint-Jacques (Insee, Caf de l'Indre, Pôle emploi, Opac, Scalis, Résidence habitat jeunes, etc.).
- Concernant **LES DONNÉES CHAUDES**, nous avons interrogé les habitants et les acteurs du terrain sur leur vision du quartier et du centre socioculturel (déambulations, porteurs de paroles, causeries, questionnaire, etc.).

“

1

LES CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE D'INTERVENTION

1.1

LES FACTEURS MACRO-ENVIRONNEMENTAUX

CHÂTEAUX

Châteauroux se trouve à l'interface
de la Brenne, du Boischaut-Sud
& de la Champagne Berrichonne.

La ville est constituée de différents quartiers tels que :

Saint-Denis, Le Fontchoir, Bitray, L'Omélon, Les Nations, La Belle Étoile, Les Fadeaux, Le Buxerieux, Saint-Jean-le-Lac, Touvent, Les Grands-Champs, Cré, La Loge, Les Méraudes, Beaulieu, La Pointerie, La Bourie, Notz, Saint-Jacques, Le Grand-Poirier, La Brauderie, Les Chevaliers, Saint-Christophe, Les Rocheforts, Vaugirard, Belle-Isle, Centre-Ville et Les Marins.

Cette présentation synthétique réalisée à partir des données locales de la ville de Châteauroux parues en juillet 2022 reste non exhaustive. L'ensemble des indicateurs nous permettra de percevoir les évolutions et de pouvoir établir des comparaisons dans les parties suivantes.

LA POPULATION

La population totale de Châteauroux en 2019 est estimée à 43 122 habitants, elle est en baisse depuis 2008. La structure des différentes tranches d'âges en est également impactée. Les 60/74 ans connaissent une augmentation et restent cependant moins nombreux que les 30/59 ans et les 0/29 ans. L'indice jeunesse (moins de 20/60 ans et plus) de la ville de Châteauroux est de 0.8 en 2018.

En 2019, les femmes sont les plus représentées avec 53% de la population totale. Elles sont plus nombreuses dans toutes les tranches d'âge à l'exception des 0/29 ans où la tendance s'inverse. Plus précisément les hommes sont plus nombreux parmi les 0/19 ans. C'est à partir de 20 ans que les effectifs des femmes deviennent supérieurs et plus l'âge avance plus les écarts grandissent.

En 2008, Châteauroux recensait un peu moins de 22 800 ménages pour 21 786 en 2019. La répartition entre les ménages d'une personne et les ménages avec familles est respectivement de 48 % et 50 %.

Parmi les ménages d'une personne les hommes seuls ont connu une augmentation entre 2008 et 2019. Ils restent cependant moins nombreux que les femmes seules (environ 6200 en 2019).

La structure familiale a connu depuis 2008 des évolutions. Même si les couples avec enfant(s) ou sans enfant étaient et sont les plus représentés, ils subissent une baisse entre 2008 et 2019 au profit des familles monoparentales. En 2019, les familles monoparentales représentent 22 % des ménages avec familles et les femmes sont surreprésentées (19.4 %).

L'ÉCONOMIE

En 2020, le niveau de la population selon le salaire net horaire moyen est estimé, toutes catégories socio-professionnelles à 13.4 €. Selon la catégorie les écarts varient de 0.10 € à 12.4 €. L'écart le plus important est celui entre les employés, ouvriers et les cadres. Cet écart grandit entre et à l'intérieur d'une même catégorie selon le sexe. Une femme ouvrière gagnera 14.7 € de moins qu'un homme ayant un statut cadre. C'est aussi chez les cadres que la différence, au profit des hommes, est la plus importante (4 €).

Le revenu annuel médian disponible par unité de consommation est de 19 520 € en 2019. Aussi, 21 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté monétaire (soit 1102 € par mois). Il était de 14.6 % en 2018. Ce taux varie selon l'âge passant de 34 % pour les moins de 30 ans à 8 % pour les plus de 75 ans.

Concernant la population active et l'attractivité du territoire, l'indicateur de concentration des emplois évolue positivement depuis 2008, passant de 145.9 à 150.6 en 2019.

Cela fait de Châteauroux une ville qui concentre une grande partie des emplois, un pôle d'emploi. Une nuance est à apporter concernant le nombre d'actifs ayant un emploi et résidant sur Châteauroux qui baisse depuis 2008. Cela pourrait coïncider en partie avec la perte de population au profit des communes avoisinantes.

Les inactifs sont en baisse entre 2008 et 2019 et plus précisément chez les étudiants et retraités. En revanche les autres inactifs sont en légère hausse. Les actifs augmentent depuis 2013 (72.3 % en 2019) avec une stagnation des chômeurs (13 %) et une petite hausse des actifs ayant un emploi.

Le taux de chômage est stable depuis 2008 et est estimé à 18 %. Il est en baisse chez les 15/24 ans même s'ils restent les plus nombreux.

Entre 2008 et 2019 nous noterons des augmentations du taux de chômage de 4 et 7 points respectivement chez les 25/54 ans et le 55/64 ans.

1.2 LES FACTEURS MÉSO-ENVIRONNEMENTAUX



Depuis plusieurs années, une baisse globale du nombre d'habitants (toutes catégories comprises) est constatée au sein du quartier, notamment des jeunes de moins de 25 ans, ainsi qu'une augmentation constante des familles monoparentales.

Les jeunes de **moins de 24 ans représentent 43,4 %** de la population du quartier Saint-Jean et Saint-Jacques.

Il est aussi constaté une augmentation **du nombre des familles** malgré la baisse de la population (**- 99 habitants**). La jeunesse et les familles représentent les proportions les plus importantes des habitants en nombre.

Les variantes démographiques sur le quartier peuvent s'expliquer par les Programmes Nationaux de Rénovation Urbaine depuis ces 10 dernières années.

Le nombre de bénéficiaires RSA diminue moins rapidement sur le territoire qu'à l'échelle du département.

Parmi les foyers allocataires, **29,3 % sont des familles monoparentales**.

Les revenus sur les quartiers sont très faibles avec un revenu annuel médian de 7 390€.

18,8 % des habitants du quartier sont demandeurs d'emploi toutes catégories.

74,9 % ont des bas revenus déclarés au seuil de 60 % du revenu médian, soit 1 015 euros/mois.

La mixité culturelle est très forte avec des arrivées et départs réguliers. 22,3 % des habitants des quartiers sont de nationalité étrangère.

Le quartier est doté de diverses **instances de participation citoyenne** avec deux conseils de quartier, un conseil citoyen, une instance de participation au centre.

Les quartiers disposent de **plusieurs structures** (DRE, PIM, bibliothèque, poste, mairie annexe, établissements scolaires, crèches, plusieurs associations, etc.) **et équipements** (piscine, espace vert, terrain de foot, lieux de cultes, marchés, etc.).

Le logement est LA préoccupation majeure des habitants et la question de la sécurité également.

Les habitants souhaitent avoir **plus de loisirs et de culture**, notamment pour les jeunes (aires de jeux, ALSH, PRE, accès aux infrastructures sportives).

Le turnover très important sur le quartier demande de travailler sans relâche sur l'accueil des nouveaux habitants.

La mobilisation citoyenne ainsi que l'apprentissage du français sont entravés par cet effet de quartier « transitoire ».

Ceci renforce la nécessité des ateliers de FLE mais aussi des moments formels ou informels d'échanges.



Le centre socioculturel est perçu comme un lieu :

- D'accueil pour les jeunes, les familles.
- De ressource au cœur du quartier.
- De mixité qui rassemble des personnes de cultures différentes.
- De rencontre, de partage, de découverte, d'échange et d'apprentissage.
- D'appui pour les personnes isolées et afin de rompre l'isolement.
- D'aide pour les personnes qui en ont besoin (information, soutien...).
- Où des valeurs fortes sont défendues : citoyenneté, cohésion, convivialité.

UN DIAGNOSTIC JEUNESSE RÉALISÉ EN 2021

Lorsqu'il a été question de rouvrir un accueil jeunes, un diagnostic a été réalisé afin d'approfondir les données compilées pour le document « évaluation et diagnostic » déposé à la Caf en janvier 2021. Un résumé de ce diagnostic est détaillé ci-dessous.



PORTRAIT DES JEUNES (0 À 24 ANS) DU QUARTIER SAINT-JEAN & SAINT-JACQUES

Les jeunes de 0 à 24 ans vivant au sein du quartier représentent une part importante de la population :

2 075 PERSONNES (43,4 % DES HABITANTS). PARMI EUX, 17,5% ONT ENTRE 11 ET 17 ANS.

Il est observé une baisse de 3 points du nombre de jeunes par rapport à 2015 et encore 3 points depuis 2013, soit une baisse de 6 points depuis 6 ans.

Aussi, parmi les 43,4 % de jeunes vivant dans le quartier, 28,5 % ont moins de 14 ans et 14,9 % entre 15 ans et 24 ans.

Parmi les jeunes ayant entre 15 et 24 ans, il y a 13 % de femmes, environ 73 % d'hommes et environ 13 % de personnes d'origine étrangère.

SCOLARISATION DES JEUNES (0 À 24 ANS) DU QUARTIER SAINT-JEAN & SAINT-JACQUES

Pour les plus petits, le quartier dispose de **deux crèches collectives municipales** : **Les papillons** et **la crèche L'Arc en ciel**.

Concernant les enfants scolarisés, *les données suivantes sont tirées du site « <https://college-lycee.com/> »* recensant différentes données sur les établissements scolaires :

- Le QPV Saint-Jean et Saint Jacques accueille **4 écoles maternelles** (dont 3 classées en REP +) qui représentaient 433 élèves à la rentrée 2020/2021.
- **Les écoles maternelles classées REP +** sont les écoles Buffon, Jules Michelet et Olivier Charbonnier, représentant 354 élèves.
- Le quartier possède également **4 écoles élémentaires** (dont 3 classées en REP +), qui représentent 648 élèves en tout.
- Les écoles élémentaires (ou primaires) classées en REP + sont les écoles Buffon (126 élèves), Louis de Frontenac (252 élèves) et Jules Michelet (123 élèves), regroupant 501 élèves.
- Enfin, **1 collège et 2 lycées** sont présents pour accueillir les élèves du secondaire.

Le collège Rosa Parks est situé à Saint-Jean et comptait 432 élèves durant l'année 2020-2021 dont 63 élèves en classe de Segpa. Parmi eux, 229 sont des filles et 203 sont des garçons.

En fin de 3^{ème}, selon les résultats obtenus au diplôme national du brevet en 2020, 81 % des élèves ont obtenu leur diplôme, dont 53 % avec mention.

- **Le Lycée polyvalent Pascal Blaise** comptait au total 738 élèves durant l'année 2020-2021, soit 545 élèves en formation générale ou technologique et 193 élèves en formation professionnelle.

Ainsi, **91 % des lycéens ont obtenu leur diplôme** dont 50 % avec une mention en 2020.

En outre, parmi les jeunes ayant entre 15 et 24 ans **53,2 % sont scolarisés**, soit 57,2 % de femmes et 49,6 % d'hommes. De plus, 54,4 % de personnes d'origine étrangère sont scolarisées. En revanche, **34,1 % des jeunes ayant entre 16 et 25 ans sont non scolarisés et sans emplois**.



1.2 LES FACTEURS MICRO-ENVIRONNEMENTAUX

Données INSEE mises à jour en 2022 (sur données 2020).

Tableau comparatif entre les données de la Ville et le quartier prioritaire. S'agissant des données micro-environnementales soit à l'échelle du QPV, il n'existe pas de recensement possible, notamment de l'INSEE à ce jour.

	VILLE	IRIS PV	GRAND QUARTIER
Population	42 313	4 343	7 059
Part de la population étrangère	7 %	22,30 %	
Moins de 25 ans	28,40 %	42,90 %	
Taux de pauvreté	20,30 %	55,50 %	
Demande d'emploi en fin de mois catégories ABC	703	4 830	
Orientation des élèves après la 3 ^{ème}	53,4 % en général	39 %	
Taux d'emploi des 15-64 ans	82 %	32 %	
Part des emplois précaires	15 %	15,30 %	

Le quartier prioritaire est le deuxième quartier le plus précaire au niveau de la région Centre Val-de-Loire (derrière le quartier prioritaire le Sanitas à Tours).

Pour illustrer les données majeures :

- La part de la population d'origine étrangère est presque 4 fois plus importante à l'échelle du quartier par rapport à la ville.
- La part des ménages imposés est 3 fois moins importante au niveau du quartier.

Enfin, plus de la moitié des élèves en fin de 3^{ème} sont orientés en seconde générale à l'échelle de la ville, alors que seulement un peu plus d'un quart le sont pour les élèves du quartier.

RÉSUMÉ GLOBAL DU DIAGNOSTIC

- Une baisse globale du nombre d'habitants (4343 contre 4877 lors de l'ancien projet).
- Une augmentation du nombre de familles monoparentales (29,3 % des allocataires).
- 54% de femmes et 22,3 % sont de nationalité étrangère.
- Les jeunes de moins de 24 ans représentent 42,9 % contre 28,4 % sur l'ensemble de la ville.
- Taux de pauvreté : 55,5 %.
74,9 % ont des bas revenus déclarés au seuil de 60 % du revenu médian, soit 1015 euros/mois.
- Taux d'emploi de 39 % chez les 15 / 64 ans, contre 58 % sur l'ensemble de la ville.



LES ÉVOLUTIONS «REMARQUABLES» DEPUIS LE PRÉCÉDENT DIAGNOSTIC

Le quartier prioritaire Saint-Jean a été labellisé « **Cité éducative** » en septembre 2021.

Le centre socioculturel contribue pleinement en animant et/ou participant aux différents groupes thématiques. Ainsi, 4 professionnels participent à 4 groupes :

culture, sports et loisirs, accès aux droits et citoyenneté, petite enfance et parentalité, bien-être et ambition scolaire, orientation/insertion.

Une professionnelle co-anime le groupe culture, sports et loisirs avec un membre du comité de coordination et participe aux comités techniques et pédagogiques.

Ainsi, **plusieurs actions ont déjà eu lieu :**

Projet Brahms, semaine du livre jeunesse, augmentation de la capacité d'accueil pour les 14-17 ans et les 10-13 ans grâce au financement d'un poste.

D'autres actions sont encore à venir : sollicitation pour le projet « croquis urbain », projet autour de l'environnement avec le conseil citoyen...

Le quartier est également **inscrit dans un PNRU** et plusieurs démolitions ont déjà eu lieu (Léna, Westphalie, Sainte Hélène). Le centre contribue à l'organisation des actions menées en direction des habitants lorsque les services en charge du dispositif nous sollicitent.

Le projet de construction d'un nouveau centre socioculturel a démarré. Toute l'équipe est mobilisée dans l'accompagnement aux futurs changements.







IV

LES ORIENTATIONS

”

Dès le dépôt du dossier « **évaluation et diagnostic** » à la Caisse d'Allocations Familiales en janvier 2021 et malgré les contraintes liées à la pandémie, l'équipe bénévole et salariée a poursuivi sa mobilisation dans les actions du centre contribuant également au renouvellement du projet social.

Ainsi, des réunions ont été organisées pour élaborer la suite du projet.

“



L'étude des enjeux fait partie intrinsèque de la démarche de renouvellement de projet social.

En effet, elle va constituer un point de départ pour envisager les grandes orientations.

Pour les analyser, nous utiliserons un **SWOT** (Strengths = **FORCE**, Weakness = **FAIBLESSES**, Opportunities = **OPPORTUNITÉS**, Threats = **MENACES**), « outil ... permettant de déterminer les options offertes dans un domaine d'activité stratégique ».

SWOT [ÉQUIPE / PARTENAIRES]

ATOUTS	OPPORTUNITÉS
• ANCRAGE SUR LE QUARTIER - Capacité à mobiliser - Proximité - Implantation, connaissance du territoire/public • COMPÉTENCES DE L'ÉQUIPE - Capacités d'adaptation - Pluridisciplinarité des compétences (ex : diagnostic partagé) - Équipe professionnelle/qualifiée investie. • LIEU DE RESSOURCES - Habitants - Transversalité des champs d'intervention - Partenariat • ACCESSIBILITÉ DES PUBLICS - Accueil - Accès aux droits - Accès à l'offre - Public intergénérationnel - Accueil pour tous	• REQUESTIONNER LE PROJET - Avec l'évolution du contexte - Nouveaux besoins repérés ou exprimés - Développer le partenariat - Développer la mixité globale (sexuelle, sociale...) • NOUVELLE DIMENSION DU PROJET - Nouvelles activités - Capacités d'accueil - Intégration dans un projet municipal - Adapter l'offre de service à la population - Municipalisation • LIEU DE RESSOURCES POUR DEVELOPPER LE PARTENARIAT - Aller vers la population (ex : animation de rue) avec des partenaires - Un moyen/outil, animateur pour accueillir des nouveaux publics dans nos locaux - Développer le « aller vers ». - Diagnostic partagé
FAIBLESSES	MENACES
- Mobilisation des habitants - Difficulté à aller chercher des habitants « éloignés » Moyens humains et financiers - Turnover de l'équipe + moyens humains limités Réorganisations multiples créant de l'insécurité, démotivation des équipes (changement de gestion 3 fois en 10 ans) Complexité de l'amplitude horaire - Capacité d'accueil des publics Adaptation des locaux (accessibilité) • Coordination territoriale affaiblie depuis 2 ans - Coordination des acteurs - Opportunités d'actions en fonction des partenaires - Calendriers qui ne coïncident pas forcément - Manque de coordination entre acteurs.	• ÉVOLUTION DU CONTEXTE - Complexité des financements - Complexité /cumul des problématiques familiales - Compétences professionnelles - Complexité et baisse des subventions Quel équipement demain ? (PNRU) - Impact PNRU/ Déménagement ? Contexte sanitaire : - Isolement - Perte des liens sociaux - Baisse de fréquentation des activités - Précarité des publics - Fracture numérique - Accès aux droits limité



QUELS SONT LES ENJEUX DU PROJET ?

Enjeux globaux	Enjeux sociaux et solidaires	Enjeux territoriaux	Enjeux politiques	Enjeux d'influence	Enjeux identitaires
Un projet social comme appui dans l'élaboration des différents projets. Implication des habitants, les rendre acteurs du processus de renouvellement du projet social. Promotion de l'émancipation, l'intégration de la participation des habitants. Maintien de la dynamique bénévole. Prise en compte des évolutions du quartier. Reconnaissance du centre comme espace ressource dans le quartier.	Accueil des nouveaux arrivants. Une veille sociale vers les habitants dans le but de proposer une offre d'action à l'image de leurs besoins et attentes. Un accompagnement des familles en difficultés (économiques, sociales, de mobilités, etc.). Développement de la démarche « d'aller vers ». Accueil de tous les publics.	Promotion d'un système de quartier ECO RESPONSABLE. Participation à l'amélioration du cadre de vie et de l'image du quartier. Accompagnement des habitants dans le cadre du changement structurel = connaissance du quartier dans le cadre du PNRU. Participation à l'animation du territoire ; un quartier dynamique.	Développement de l'accès aux droits. Lutte contre l'insalubrité des logements. Intégration du projet à celui du contrat ville, de la cité éducative... et réciproquement.	Développement du travail en réseau avec les acteurs locaux. Animation du réseau partenarial. Plus de coopération et de synergie des acteurs ou partenaires. Visibilité des actions menées pour le public et les partenaires. Des habitants acteurs de leurs projets.	Soutien et encouragement pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Des lignes directives partagées avec les acteurs locaux.



LES ORIENTATIONS PRINCIPALES

Les orientations ont été élaborées avec bénévoles, salariés, habitants et partenaires lors de rencontres organisées selon l'échéancier répertorié dans le tableau ci-dessous.

RÉUNIONS D'ÉQUIPE BÉNÉVOLES ET SALARIÉS	RENCONTRES HABITANTS ET PARTENAIRES
	Septembre 2020 recueil des besoins et attentes sur le territoire avec des grands thèmes (éducation, santé, culture...).
07/01/2021	Janvier 2021 présentation synthétique du diagnostic, de l'évaluation et réflexion autour des enjeux.
04/02/2021	
04/03/2021	
29/04/2021	
03/06/2021	
01/07/2021	
	Juillet 2021 réalisation du SWOT
14/10/2021	
18/11/2021	
16/12/2021	
27/01/2022	
07/04/2022	
16/06/2022	
	Juillet 2022 présentation des 4 grandes orientations et travail sur les actions à partir des objectifs.



Cette méthodologie a permis régularité et suivi de la consultation des différents interlocuteurs.

Les orientations qui ont été définies lors de ces temps de travail se déclinent à partir de 4 axes majeurs :

La parentalité

La jeunesse

Le vivre ensemble

La solidarité





ACCOMPAGNER, SOUTENIR LES FAMILLES POUR QU'ELLES S'ÉPANOUISSENT DANS LEUR PARENTALITÉ

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE ET ENJEUX	OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	DÉCLINAISON EN ACTIONS CONCRÈTES	RÉSULTATS ATTENDUS IMPACT SOCIAL
Recueil et prise en compte des besoins des familles. QUID DE L'OFFRE GLOBALE EN TERME DE PLACES PAR RAPPORT À LA DEMANDE, AUX BESOINS ET MOYENS	Développer un accueil de mineurs pour TOUS les âges.	- Adapter un accueil pour les 4-5 ans. - Aménager l'accueil en fonction des âges.	- Rédaction d'un projet d'accueil spécifique pour les 4-5 ans. - Intégration des 5 ans dans l'ALSH.	- Des actions menées au plus près des besoins des familles. - Un équilibre familial renforcé. - Un accueil de la petite enfance élargi.
- Prise en compte de l'individu dans sa globalité. 32 % DES HABITANTS ONT DES EMPLOIS PRECAIRES AVEC DES HORAIRES VARIABLES AUGMENTATION DU NOMBRE DE FAMILLES MONOPARENTALES - Implication des familles dans la co-éducation. FAIRE DU LIEN AVEC LES INSTITUTIONS IMPORTANCE DU SOUTIEN SCOLAIRE	- Développer des actions avec la crèche. - Favoriser le lien avec les familles. - Permettre la continuité éducative à travers l'accompagnement de l'enfant et de la famille.	- Organiser des moments conviviaux sur des temps adaptés aux disponibilités des familles. - Renforcer les passerelles entre tous les secteurs et les publics. - Maintenir les actions en direction des établissements scolaires et des acteurs locaux.	- Participation des familles et/ou bénévoles aux sorties à la bibliothèque avec la crèche. - Organisation d'activités avec la résidence Isabelle, la crèche et les ALSH. - Mise en place d'actions en dehors des horaires habituels et de la garde des enfants pour les actions à destination des adultes. - Proposition de petits déjeuners avec les familles de la crèche et du centre. - Création d'un répertoire des actions proposées. - Mise en place de temps de rencontres (crèche / ALSH / accompagnement scolaire primaire / collège). - Mise en place de moments conviviaux en créant du lien par le biais d'ateliers. - Poursuite des actions parentalité dans les écoles.	- Épanouissement de l'enfant et de la famille. - Un accompagnement de l'enfant et de la famille dans les différents stades du développement.
	Faciliter les pratiques sportives et culturelles.	- Multiplier les actions hors les murs. - Développer l'accessibilité à tous types de cultures et de sports.	- Information, orientation, accompagnement dans les lieux et événements culturels et sportifs. - Organisation d'événements sportifs et culturels dans l'espace public. - Développement du partenariat avec les fédérations sportives, le service des sports, les artistes et dispositifs culturels. - Développement d'actions avec les familles au sein des ALSH (jardinage, sorties...)	- Renforcement du lien avec les acteurs éducatifs, scolaires et culturels. - Désacralisation des lieux culturels. - Découverte, ouverture et appropriation des familles de pratiques culturelles et sportives. - Des familles qui sortent de leur quotidien.
	Promouvoir la continuité éducative et pédagogique.	- Accompagner les familles dans la création de liens avec l'école. - Organiser des temps avec les parents dans les accompagnements scolaires et pendant les devoirs.	- Accompagnement des familles dans le numérique. - Orientation vers les partenaires. - Inclusion des parents dans les dispositifs CLAS : « aider les parents à aider » leurs enfants pour les devoirs. - Organisation de temps ponctuels d'échanges entre parents et professionnels autour de thèmes spécifiques. - Organisation d'une semaine de la parentalité. - Mise en place d'ateliers de français ludiques parents/enfants.	- Implication des parents dans la scolarité de leurs enfants - Des parents acteurs de leur parentalité. - Fluidité de la relation parents / accompagnants scolaires. - Complémentarité des accompagnements scolaires. - Des apprentissages renforcés.



JEUNESSE

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE ET ENJEUX	OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	DÉCLINAISON EN ACTIONS CONCRÈTES	RÉSULTATS ATTENDUS IMPACT SOCIAL
Recueil et prise en compte des besoins des jeunes. LES JEUNES DE MOINS DE 24 ANS REPRÉSENTENT 42.90 % DES HABITANTS DU QUARTIER	Développer une offre spécifique pour la jeunesse.	- Accueillir les jeunes dans des lieux diversifiés. - Susciter les envies, la curiosité. - Accompagner les jeunes dans la connaissance de leurs droits et devoirs. - Faciliter la scolarité et l'accès aux pratiques sportives / culturelles. - Rencontrer les différents acteurs et développer des projets ensemble. - Orienter et accompagner vers des partenaires adéquats.	- Organisation d'événements et d'actions là où se trouvent les jeunes (la rue, rue numérique, collèges, lycée) avec des partenaires. - Utilisation de nouvelles technologies et création de nouveaux outils. - Inscription d'un professionnel aux Promeneurs du Net. - Accompagnement des jeunes aux différents projets (loisirs, stages, formations...) et apport méthodologique. - Maintien de l'accompagnement scolaire en lien avec le DRE. - Création d'un outil de recueil des besoins. - Accompagnement vers la culture à l'extérieur du quartier. - Mise en place de temps festifs extérieurs (Festi'quartiers, animations, jeux...). - Mise en place d'actions de médiation en soirée sur la période estivale par/avec des partenaires. - Poursuite de la mobilisation des établissements scolaires pour des interventions. - Organisation de rencontres trimestrielles avec les partenaires jeunesse.	- Des actions au plus près des besoins des jeunes. - Des jeunes qui découvrent et mobilisent toutes les possibilités qui leurs sont offertes. - Des jeunes acteurs de leurs projets. - Des jeunes citoyens éclairés. - Appropriation du vivre-ensemble et capacité à faire société. - Des jeunes ambassadeurs de valeurs et de causes sociétales. - Une autonomie renforcée. - Implication et participation des jeunes aux événements sportifs, culturels. - Maillage territorial en faveur des jeunes. - Cohérence et complémentarité de l'accompagnement.



VIVRE ENSEMBLE

« DES ACTIONS POUR L'INCLUSION, LA PARTICIPATION ET L'ÉMANCIPATION DES HABITANTS »

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE ET ENJEUX	OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	DÉCLINAISON EN ACTIONS CONCRÈTES	RÉSULTATS ATTENDUS IMPACT SOCIAL
Accueil et écoute : les fondations du centre socioculturel IMPORTANCE DE L'ACCUEIL DES PRIMO ARRIVANTS	Accueillir le public de manière inconditionnelle et sous toutes ses formes.	- Maintenir un premier accueil dans le hall du centre. - Maintenir le lien avec les habitants. - Aller à la rencontre de nouveaux habitants.	- Implication dans l'action partenariale d'accueil des nouveaux arrivants. - Maintien d'une présence du centre sur les quartiers avec l'appui d'acteurs locaux (conseil citoyen, PIM...). - Organisation d'actions extérieures récurrentes (petits déjeuners, animations sur les marchés) et des portes ouvertes du centre. - Présence d'animateurs d'accueil bénévoles/salariés au quotidien dans le centre.	- Travail de veille sociale affiné/renforcé. - Meilleure connaissance de la structure et du territoire. - De nouveaux habitants impliqués issus des deux quartiers (Saint-Jean, Saint-Jacques). - Mobilisation partenariale.
Implication des habitants sur le territoire. IMPORTANT TURNOVER DE LA POPULATION = PEU D'INVESTISSEMENT À LONG TERME. LES HABITANTS SONT PRÊTS À DONNER LEURS AVIS ET À PARTICIPER À DES COLLECTIFS.	- Accroître le pouvoir d'agir des habitants, dans le quartier, dans la ville et dans leur vie quotidienne. - Maintenir la dynamique bénévole.	- Développer des actions à visée émancipatrice. - Favoriser l'expression. - Valoriser le potentiel personnel. - Accompagner de nouveaux habitants dans les instances (Conseil de quartier, Conseil citoyen)	- Mise en place d'actions d'échanges de savoirs (accorderie) et d'actions innovantes (jardin collectif en lien avec les jardins familiaux). - Renouvellement des membres de l'instance de participation du centre. - Maintien des ateliers menés par les bénévoles. - Organisation d'un nouvel atelier bricolage. - Animation de temps festifs dans le quartier. - Accompagnement des habitants dans les projets FPH, le fonctionnement associatif. - Organisation d'actions citoyennes autour de l'expression (agora, porteur de paroles...).	- La dynamique bénévole renforcée. - Les compétences et potentiels des habitants développés. - Un parcours de bénévole valorisé. - Des habitants acteurs. - Engagement dans les instances de participation.



SOLIDARITÉ

« AMÉLIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE VIE DES HABITANTS »

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE ET ENJEUX	OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	DÉCLINAISON EN ACTIONS CONCRÈTES	RÉSULTATS ATTENDUS IMPACT SOCIAL
- Prise en compte de tous les publics. AUGMENTATION DES FAMILLES MONOPARENTALES ET ISOLÉES - Le CSC comme lieu ressource 22,3 % DES HABITANTS SONT DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE LIEU DE RESSOURCES D'INFORMATIONS, D'AIDE...	- Rompres l'isolement. - Faciliter l'accès aux droits et à l'information.	- Faciliter le lien entre les habitants. - Lutter contre les préjugés. - Maintenir, voire développer des permanences variées. - Réduire la fracture numérique. - Lutter contre les discriminations. - Améliorer le travail en réseau et l'orientation, l'information des publics.	- Mise en place d'actions partenariales avec un accent sur les publics fragilisés / isolés (« petits déj thématiques »). - Organisation de groupes d'échanges à partir de thématiques spécifiques. - Développement de l'accueil et de l'orientation administratifs : - Renforcement de l'apprentissage du français. - Présence d'écrivains publics - Ateliers d'accompagnement à l'utilisation des outils numériques - Ateliers thématiques sur l'accès aux droits. - Accueillir et accompagner à l'utilisation de la borne CAF. - Renforcement du travail avec mission locale, CIDFF, BGE, planning familial, Pôle emploi et information sur notre réseau de partenaires. - Poursuite des actions de prévention (précarité menstruelle, violences conjugales, ordinaires) avec le service hygiène et santé publique.	- Des actions intergénérationnelles et interculturelles à visée inclusive favorisant, lien social et cohésion territoriale. - Progression de l'égalité femmes / hommes. - Le centre reconnu comme lieu ressource par les habitants et les acteurs locaux. - Renforcement des compétences linguistiques.
	Accompagner les habitants dans l'évolution du quartier.	- Mobiliser les habitants pour contribuer aux divers changements dans le cadre du NPNRU. - Favoriser le dialogue entre les habitants et les bailleurs sociaux.	- Participation aux actions d'aménagement urbain (PNRU). - Accompagnement au déménagement du nouveau centre socioculturel. - Mise en place d'actions avec les bailleurs.	- L'émergence et l'expression d'envies et de projets. - La place des habitants dans les politiques publiques. - Des habitants consultés, concertés et impliqués dans le PNRU.



LES POINTS DE VIGILANCE



- Les agents sont formés à **la laïcité et aux valeurs de la République** ; une inscription systématique des nouveaux professionnels doit être envisagée.
- Pour remplir notre mission principale et développer des actions à visée émancipatrice, il est impératif que **l'accueil soit organisé** dans le respect des missions obligatoires stipulées dans les circulaires CNAF. Le rôle des professionnels doit ainsi évoluer vers une écoute active sur les besoins du territoire.
- Pour développer et maintenir **les actions parentalité**, il faudrait repenser le temps et l'organisation de travail du poste de référent famille.
- **Le lien avec la crèche** dans la réalisation, le suivi et l'évaluation du projet est à maintenir.
- Il conviendra de prendre en compte dans chaque action / projet **le développement durable et l'égalité femme/homme**.
- **La communication du projet social** et des actions menées est à développer avec des supports adaptés.
- Une réflexion sur **la vision du partenariat** devra être développée, notamment lors de réunions d'équipe en invitant les partenaires proches (DRE, CAS, PIM, ASV...) afin de construire ensemble.

4

LA DÉMARCHE MISE EN ŒUVRE POUR CONSTRUIRE
LE NOUVEAU PROJET SOCIAL ET LE PROJET FAMILLE

C'est en employant la même démarche participative initiée et décrite pour l'évaluation du projet social 2017-2021, que nous avons oeuvré jusqu'à cette étape.

PROCESSUS DE
RENOUVELLEMENT
DE PROJET

Au total, **4 réunions** pour le renouvellement du projet composées de bénévoles et salariés ont été organisées en 2021 ; **7 en 2022** soit un total de **90 heures bénévolat**.

Trois temps de rencontre ont eu lieu entre 2021 et 2022 avec en moyenne une participation de 8 acteurs locaux.

Il a été ainsi élaboré :

- La définition des enjeux dont un SWOT.
- La définition des axes du projet à partir des enjeux et du SWOT.



V

L'ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL ET DU PROJET FAMILLE EN CONSTRUCTION



1

L'ÉVALUATION DES OBJECTIFS

1.1 LES MÉTHODES ÉVALUATIVES DES OBJECTIFS

L'évaluation doit toujours faire un état de l'objectif de départ et tenir compte de la façon dont l'action a été mise en œuvre puis apporter éventuellement des ajustements.

Il est important et indispensable de mettre en place **une démarche d'évaluation du projet social** afin d'analyser les résultats des actions développées dans ce cadre. Celle-ci doit être une démarche concertée avec professionnels, habitants, adhérents, bénévoles et partenaires afin de permettre d'analyser les écarts entre les résultats attendus et ceux obtenus.

Les différents outils utilisés :

Les fiches actions représentent l'outil majeur de l'évaluation du projet social. Les premières ont été rédigées dans une phase préalable de travail par l'équipe pour une appropriation du support avant transmission à destination des bénévoles.

Ce travail rentre dans un processus évolutif : ainsi, ces fiches actions seront développées au fur et à mesure de la mise en œuvre des activités/médiations et évolueront au gré des réalités et besoins du territoire.

Les étapes à venir consisteront donc à intégrer dès le dernier trimestre 2022, dans les instances de concertation associant équipe salariés-bénévoles / habitants / partenaires, un travail de réflexion ayant pour objet d'affiner les questions évaluatives et les indicateurs.

Cette dimension intégrant une progression des outils est essentielle pour permettre d'envisager une évaluation la plus fine possible, mais également de conserver la souplesse nécessaire afin de s'adapter à toutes situations (développement de nouvelles actions, réorientation du périmètre d'intervention, évolution des points d'attention...).

Exemples de questions évaluatives : **les moyens utilisés ont-ils permis de répondre aux objectifs pré-définis ? Comment l'action menée se situe-t-elle par rapport aux différentes postures d'un centre social ?**



Enfin, les fiches actions feront elles-mêmes l'objet d'une évaluation, pour identifier si l'outil est approprié ou s'il est nécessaire d'en développer de nouveaux.

- La formation des professionnels : un premier volet de formation est prévu en 2023 à destination des professionnels. Elle portera spécifiquement sur l'évaluation de projet social pour s'assurer d'une maîtrise par l'ensemble des professionnels des techniques et modalités de l'évaluation.
- Des échéanciers sont établis et seront réajustés en milieu et fin d'année.
- Des questionnaires, sondages seront réalisés pour évaluer avec les participants, acteurs des différents projets / actions.
- Un rapport d'activité des actions du centre sera maintenu pour une évaluation annuelle au regard des orientations du projet social.
- Une réunion d'équipe mensuelle sera maintenue pour sensibiliser, mobiliser l'équipe bénévole et salariée au travail d'évaluation.
- Le comité de suivi du projet social sous sa forme actuelle sera maintenu : il sera composé de 4 bénévoles et 4 salariés par axe et sera coanimé par la direction et la coordinatrice de l'animation de la vie sociale.
- Des réunions d'équipe mensuelles seront prévues pour organiser les actions.
- Au milieu du projet social, des rencontres seront organisées avec les bénévoles / habitants / acteurs locaux pour réaliser une évaluation à mi-parcours.

1.2 LES INDICATEURS D'ÉVALUATION

Les premiers indicateurs et critères définis par l'équipe sont détaillés dans les fiches actions. Ces dernières se présentent à l'heure actuelle de manière synthétique. Comme précisé plus haut, un processus dynamique favorisera **une démarche d'amélioration continue**.

Ainsi, **l'évolution des actions** permettra de gagner en précision sur les indicateurs nécessaires pour s'assurer de l'atteinte des objectifs. Cette méthodologie permettra de développer au mieux la concertation avec habitants et partenaires.

Un point crucial de la détermination des indicateurs sera de s'employer à s'appuyer sur des données factuelles et non pas seulement sur le ressenti des différents interlocuteurs.

1.3 LA PLANIFICATION

2023	Janvier	• Planification des actions / projets de l'année / réalisation d'un échéancier par axe • Réunion d'équipe suivi de projet salariés / bénévoles.
	Février	• Réunion d'équipe suivi de projet salariés / bénévoles • Comité de suivi restreint.
	Mars	• Réunion d'équipe suivi de projet salariés / bénévoles
	Avril	• Comité de suivi restreint
	Mai	• Réunion d'équipe suivi de projet salariés / bénévoles
	Juin	• Point d'étape sur l'échéancier • Comité de suivi restreint
	Septembre	• Réunion d'équipe suivi de projet salariés / bénévoles • Comité de suivi restreint
	Octobre	• Réunion d'équipe suivi de projet salariés / bénévoles
	Novembre	• Réunion d'équipe suivi de projet salariés / bénévoles • Comité de suivi restreint
	Décembre	• Finalisation de l'échéancier pour l'année écoulée

Le comité de suivi composé d'un référent salarié et d'un référent bénévole issu de l'instance de participation par axe (soit 8 personnes) continuera à se réunir **tous les deux mois** en alternant avec des réunions d'équipe « suivi du projet social », réunissant toute l'équipe salariée et les 4 référents bénévoles eux-mêmes élus par l'instance.

Élaborer le calendrier des différentes rencontres en déterminant leurs objectifs.

Organiser l'évaluation globale du projet au fur et à mesure.

Réfléchir à la communication autour du projet. Il apporte également un soutien méthodologique par la création d'outils (échéancier, tableau de bord, fiches partenaires, fiches de recueil des données...).

2

L'ÉVALUATION DE L'IMPACT SOCIAL

2.1

LES MÉTHODES ÉVALUATIVES DE L'IMPACT SOCIAL



Pour chaque action, l'**impact social** sera évalué selon la même méthode que l'atteinte des objectifs du projet social. Les outils seront cependant bien évidemment adaptés à la spécificité de l'objet d'évaluation.

De la même façon, il s'agira donc **d'associer l'équipe bénévole et salariée, partenaires et habitants** pour déterminer les modalités de l'évaluation lors des temps institutionnels prévus à cet effet.

D'autre part, la formation dont les professionnels bénéficieront en 2023 comprendra également un axe sur **l'évaluation de l'impact social** toujours dans une démarche d'enrichissement de la pratique évaluative.

2.2

LES INDICATEURS D'ÉVALUATION

Ils sont définis et seront réaffinés périodiquement dans chaque fiche action. Ils sont en outre spécifiques à chaque domaine retenu pour évaluer l'évolution des parcours des habitants et du territoire, selon différentes dimensions (sociale, économique, environnementale).

Par exemple, pour mesurer les participations, il est prévu d'inclure dans les bilans, l'échelle d'Arnstein afin de connaître leur niveau en fonction des actions/projets.



2.3

LA PLANIFICATION



Elle sera intégrée à l'échéancier présenté précédemment au titre de l'année 2023.

Une reconduction de cette organisation est prévue pour les 3 années suivantes, afin d'envisager une planification la plus réaliste possible selon l'évolution de la vie des équipes et les mutations du territoire.







VI

FICHES ACTIONS DES ORIENTATIONS PRINCIPALES

”

Les fiches actions ont été projetées dans un premier temps avec les animateurs, afin qu'ils s'approprient cet outil de travail.

Bien entendu, elles seront présentées aux bénévoles, puis aux habitants et partenaires dès 2023 pour envisager un support collaboratif plus abouti et évolutif en fonction des évolutions du territoire.

“

LE PLAN D'ACTIONS DU PROJET SOCIAL DU CENTRE SOCIOCULTUREL

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	TERRITOIRE CIBLÉ	PORTEUR DE L'ACTION	PARTENAIRES À ASSOCIER
PARENTALITÉ « Accompagner, soutenir les familles pour qu'elles s'épanouissent dans leur parentalité »				
Développer l'accessibilité à tous types de cultures et de sports.	Accompagner les familles (par des salariés et/ou des bénévoles) à des spectacles, lieux culturels...	Châteauroux	Le centre socioculturel Saint-Jean Saint-jacques	CCAS, AGECE (Apollo, Equinoxe)
Adapter un accueil pour les 4-5 ans.	Rédaction d'un projet d'accueil spécifique pour les 4-5 ans.	Saint-Jean Saint-Jacques		Tous les acteurs locaux et partenaires en fonction des thématiques abordées.
Renforcer les passerelles entre tous les secteurs et les publics.	Mise en place de temps de rencontres (crèche / ALSH / accompagnement scolaire primaire / collège).			DRE, CAS, CCAS, PMI, éducation nationale.
Jeunesse				
Accueillir les jeunes dans des lieux diversifiés.	Organisation d'évènements et d'actions là où se trouvent les jeunes.	Saint-Jean Saint-Jacques	Le centre socioculturel Saint-Jean Saint-jacques	Équipe de prévention, PIM, services municipaux...
Accompagner les jeunes dans la connaissance de leurs droits et devoirs.	Accompagnement des jeunes dans les différents projets et apports méthodologiques.			Tous les acteurs locaux et partenaires en fonction des thématiques abordées.
Leur proposer des solutions à leurs besoins.	Poursuite de la mobilisation des établissements scolaires pour des interventions.			
Faciliter la scolarité et l'accès aux pratiques sportives / culturelles.	Maintien de l'accompagnement scolaire en lien avec le DRE.			DRE, CAS, Éducation nationale.
VIVRE ENSEMBLE « Des actions pour l'inclusion, la participation et l'émancipation des habitants »				
Faciliter le lien avec les habitants.	Mise en place d'actions partenariales avec un accent sur les personnes isolées.	Saint-Jean Saint-Jacques	Le centre socioculturel Saint-Jean Saint-jacques	CCAS (résidence Isabelle et maison relais).
Accompagner de nouveaux habitants vers les instances de participation.	Renouvellement des membres de l'instance de participation du centre.			
Favoriser l'expression.	Organisation d'actions citoyennes autour de l'expression (ex : ciné débat, agora, causeries...).			
SOLIDARITÉ « Amélioration du cadre et des conditions de vie des habitants »				
Faciliter l'accès aux droits et à l'information.	Mise en place de « petits déj' thématiques » en fonction de l'actualité et des demandes. Possibilités d'avoir recours à des intervenants.	Saint-Jean Saint-Jacques	Le centre socioculturel Saint-Jean Saint-jacques	Tous les acteurs locaux et partenaires en fonction des thématiques.
Réduire la fracture numérique.	Remise en fonction de l'ordinateur CAF dans le hall ac-compagné, possibilité de mettre en place des ateliers infor-matiques liées aux démarches administratives.			La CAF, la BGE, en fonction des besoins.
Mobiliser les habitants pour contribuer aux divers changements dans le cadre du NPRU.	Participation des habitants aux actions d'aménagement urbain.			Conseil citoyen, ville, bailleurs, etc.



PARENTALITE « ACCOMPAGNER, SOUTENIR LES FAMILLES POUR QU'ELLES S'ÉPANOUISSENT DANS LEUR PARENTALITÉ »

FICHE ACTION - Axe 1.1

DESCRIPTIF DE L'ACTION (Réalisations projetées pendant les années à venir)	• Accompagner les familles (par des salariés et/ou des bénévoles) à des spectacles, visite des lieux culturels...	
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE (Les constats et les raisons justifiant cette action)	• Prise en compte de l'individu dans sa globalité. • Favoriser l'implication des familles dans la co-éducation.	
POINTS D'ATTENTION (Éléments dont il faudra tenir compte pour la mise en œuvre)	• Voir avec les partenaires les différents tarifs proposés, le reste à charge pour les familles.	
PÉRIMÈTRE DE L'ACTION	En fonction des choix et spectacles proposés.	
QU'ATTENDONS-NOUS DE CETTE ACTION ?	• Un accompagnement des familles en difficultés (économiques, sociales...) • Une ouverture à la Culture. • Par un (des) premier(s) accompagnement(s), donner envie de recommencer en autonomie.	
QUESTIONS ÉVALUATIVES DE L'ACTION	• Les enfants et la famille sont-elles épanouies ? • Les réponses sont-elles adaptées aux besoins des familles ?	
INDICATEURS	• Nombre de sorties proposées ? • Nombre de participants aux sorties ? • Intérêt des publics pour ce type d'offre ? • Combien des personnes, familles sont retournées aux spectacles en autonomie ?	
LOGISTIQUE	MOYENS HUMAINS	Équipe salariée du centre socioculturel, partenaires.
	MOYENS FINANCIERS	Fonds propres du CSC, appels à projets, tarifs spécifiques.
PARTENAIRES À ASSOCIER	Apollo, Equinoxe, CCAS	
ÉCHÉANCIER	Une fois par trimestre à partir de janvier 2023.	

FICHE ACTION - Axe 1.2

DESCRIPTIF DE L'ACTION (Réalisations projetées pendant les années à venir)	• Rédaction d'un projet d'accueil spécifique pour les 4-5 ans en ALSH.	
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE (Les constats et les raisons justifiant cette action)	• Prise en compte des besoins des familles du territoire.	
POINTS D'ATTENTION (Éléments dont il faudra tenir compte pour la mise en œuvre)	• Quid de l'offre globale en terme de places par rapport à la demande, aux besoins, aux moyens ?	
PÉRIMÈTRE DE L'ACTION	Quartier Saint-Jean et Saint-Jacques.	
QU'ATTENDONS-NOUS DE CETTE ACTION ?	• Des besoins de garde satisfaits sans interruption. • Une vraie continuité entre la crèche et le centre de loisirs.	
QUESTIONS ÉVALUATIVES DE L'ACTION	• Permettre une continuité éducative. • Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des parents.	
INDICATEURS	• Nombre d'enfants sur liste d'attente . • Nombre d'enfants inscrits au centre de loisirs orientés par la crèche.	
LOGISTIQUE	MOYENS HUMAINS	Responsable petite enfance de la ville, Directrice de la halte-garderie, PMI, CAF.
	MOYENS FINANCIERS	Cité éducative.
PARTENAIRES À ASSOCIER	Service petite enfance, PMI, CAF.	
ÉCHÉANCIER	Rencontres trimestrielles.	

AXE 1

FICHE ACTION - Axe 1.3

DESSCRIPTIF DE L'ACTION (Réalisations projetées pendant les années à venir)	• Mise en place de temps de rencontre (crèche/ALSH/ accompagnement scolaire primaire/collège)	
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE (Les constats et les raisons justifiant cette action)	• Prise en compte de l'individu dans sa globalité. • Favoriser l'implication des familles dans la co-éducation.	
POINTS D'ATTENTION (Éléments dont il faudra tenir compte pour la mise en œuvre)	• Développer les actions avec la crèche et favoriser le lien avec les familles.	
PÉRIMÈTRE DE L'ACTION	Quartier Saint-Jean et Saint-Jacques.	
QU'ATTENDONS-NOUS DE CETTE ACTION ?	• Renforcer les passerelles entre tous les secteurs et les publics. • Permettre la continuité éducative à travers l'accompagnement de l'enfant et de la famille.	
QUESTIONS ÉVALUATIVES DE L'ACTION	• Les enfants et la famille sont-elles épanouies ? • Les réponses sont-elles adaptées aux besoins des familles ?	
INDICATEURS	• Nombre de rencontres. • Nombre de participants. • Nombre d'enfants et de familles suivis et orientés. • Recueil de paroles des familles et des partenaires pendant et après l'action.	
LOGISTIQUE	MOYENS HUMAINS	Équipes de tous les secteurs confondus du CSC
	MOYENS FINANCIERS	Fonds propres du CSC.
PARTENAIRES À ASSOCIER	CAF, Maison des ados, Éducation Nationale, PMI, CAS, CAMSEP, CMPP.	
ÉCHÉANCIER	Rencontres trimestrielles.	

AXE 2

JEUNESSE

FICHE ACTION - Axe 2.1

DESSCRIPTIF DE L'ACTION (Réalisations projetées pendant les années à venir)	• Organisation d'événements sportifs et culturels dans l'espace public avec des partenaires (service des sports, clubs, etc.)	
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE (Les constats et les raisons justifiant cette action)	• Volonté de recueillir et de prendre en compte les besoins des jeunes. • Manque d'animations extérieures sportives et culturelles à destination de ce public.	
POINTS D'ATTENTION (Éléments dont il faudra tenir compte pour la mise en œuvre)	• Fréquence régulière de ces événements pour faire un vrai lien avec les jeunes et/ou les partenaires. • Outil de recueil des envies et besoins des jeunes.	
PÉRIMÈTRE DE L'ACTION	Quartier Saint-Jean et Saint-Jacques	
QU'ATTENDONS-NOUS DE CETTE ACTION ?	• Faciliter l'accès aux pratiques sportives et culturelles pour les jeunes. • Faire du lien avec les jeunes et les partenaires.	
QUESTIONS ÉVALUATIVES DE L'ACTION ?	• Les animations proposées permettent-elles de susciter l'envie chez les jeunes de développer leurs pratiques sportives et culturelles ? • Les jeunes qui participent à ces temps se sont-ils impliqués par la suite dans l'accueil jeunes ? • Les propositions faites correspondent-elles aux besoins et envies du public ?	
INDICATEURS	• Nombre de jeunes présents sur les temps d'animation. • Nombre de partenaires sur les actions. • Visibilité du centre par ses actions hors les murs (est-ce que nous rencontrons de nouvelles personnes, connaissent-elles le centre, sont-elles accrochées par ces animations extérieures...).	
LOGISTIQUE	MOYENS HUMAINS	Équipe salariée CSC, partenaires.
	MOYENS FINANCIERS	Appels à projets, fonds propres du CSC.
PARTENAIRES À ASSOCIER	Tous les partenaires sportifs et culturels, ainsi que le PIM, l'équipe de prévention, l'ASV...	
ÉCHÉANCIER	1 à 2 fois par trimestre tout au long d'une année scolaire. 2 à 3 événements lors de la période estivale.	

**AXE
2**
FICHE ACTION - Axe 2.2

DESSCRIPTIF DE L'ACTION <i>(Réalisations projetées pendant les années à venir)</i>	• Orientation et accueil des jeunes vers des partenaires.	
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE <i>(Les constats et les raisons justifiant cette action)</i>	• Méconnaissance des jeunes sur les différents dispositifs qui leur sont dédiés / acteurs qui peuvent les accompagner dans leurs besoins (partenaires).	
POINTS D'ATTENTION <i>(Éléments dont il faudra tenir compte pour la mise en œuvre)</i>	• Ne pas faire doublon avec les dispositifs déjà existants sur le territoire (travail de partenariat pour être complémentaire). • Temps à consacrer à l'accueil des jeunes et à d'éventuels échanges avec eux et/ou leurs familles. • Réquisition d'un espace d'affichage et d'accueil pour la documentation.	
PÉRIMÈTRE DE L'ACTION	Quartier Saint-Jean et Saint-Jacques	
QU'ATTENDONS-NOUS DE CETTE ACTION ?	• Permettre aux jeunes de connaître leurs droits et devoirs. • Encourager les jeunes à se documenter sur les possibilités professionnelles, scolaires ou personnelles. • Renforcer nos partenariats avec les acteurs du territoire pour répondre au mieux aux besoins des jeunes.	
QUESTIONS ÉVALUATIVES DE L'ACTION ?	• Les liens avec les partenaires sont-ils cohérents (pas de doublons, mais principe de complémentarité sur l'information et le rôle de chacun) ? • Les jeunes ont-ils les ressources nécessaires qu'ils peuvent chercher dans l'espace Point Informations Jeunesses ? • Des jeunes ont-ils pu se lancer dans des démarches / projets grâce à cet espace ? • L'équipe a-t-elle les ressources et le temps nécessaires pour l'accueil de ces jeunes ?	
INDICATEURS	• Nombre de documents à disposition. • Nombre de partenaires impliqués. • Nombre de jeunes qui ont pu nous solliciter pour leurs projets. • Taux de fréquentation de l'espace PIJ.	
LOGISTIQUE	MOYENS HUMAINS	Animateurs jeunesses, partenaires.
	MOYENS FINANCIERS	Fonds propres du CSC pour l'achat et la mise en place de la documentation.
PARTENAIRES À ASSOCIER	Prévention spécialisée, PIM, Mission Locale, AFPA, et tous les autres partenaires qui se consacrent à l'orientation professionnelle, scolaire ou personnelle.	
ÉCHÉANCIER	Souhait de mise en place dès le 1er trimestre 2023 et de le développer avec un suivi régulier (tous les 4 mois).	

FICHE ACTION - Axe 2.3

DESSCRIPTIF DE L'ACTION <i>(Réalisations projetées pendant les années à venir)</i>	• Maintien de l'accompagnement scolaire en lien avec le DRE.	
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE <i>(Les constats et les raisons justifiant cette action)</i>	• Volonté de suivre les jeunes du quartier dans leur scolarité après le primaire. • Demande des partenaires. • Lutter contre le décrochage scolaire.	
POINTS D'ATTENTION <i>(Éléments dont il faudra tenir compte pour la mise en œuvre)</i>	• Lien avec les familles et implication de celles-ci. • Lien avec les partenaires à créer ou renforcer pour ce secteur.	
PÉRIMÈTRE DE L'ACTION	Quartier Saint-Jean et Saint-Jacques	
QU'ATTENDONS-NOUS DE CETTE ACTION ?	• Accompagner les jeunes dans leurs apprentissages. • Leur donner goût aux apprentissages scolaires par des méthodes ludiques ou alternatives. • Susciter la curiosité, l'envie d'apprendre. • Soulager les familles qui peuvent faire face à certaines difficultés (barrière de la langue, etc.).	
QUESTIONS ÉVALUATIVES DE L'ACTION ?	• Les jeunes ont-ils su s'adapter à la transition entre le primaire et le collège ? • Les familles s'impliquent-elles dans la scolarité de leur(s) enfant(s) ? • Les apports donnés au CLAS sont-ils suffisants pour les besoins scolaires des jeunes ? • L'offre est-elle adaptée aux besoins du territoire entre les différents partenaires présents ?	
INDICATEURS	• Nombre de jeunes présents sur le dispositif. • Lien avec les familles. • Lien avec les partenaires. • Nombre de rencontres avec les familles. • Nombre de rencontres avec les partenaires. • Résultats scolaires des jeunes.	
LOGISTIQUE	MOYENS HUMAINS	Animateurs jeunesses, partenaires.
	MOYENS FINANCIERS	Dispositif CAF.
PARTENAIRES À ASSOCIER	Prévention spécialisée, PIM, Mission Locale, AFPA, et tous les autres partenaires qui se consacrent à l'orientation et à l'insertion professionnelles	
ÉCHÉANCIER	D'octobre à juin pendant une année scolaire (renouvelable chaque année).	



VIVRE ENSEMBLE « DES ACTIONS POUR L'INCLUSION, LA PARTICIPATION ET L'ÉMANCIPATION DES HABITANTS »

FICHE ACTION - Axe 3.1

DESSCRIPTIF DE L'ACTION (Réalisations projetées pendant les années à venir)	Après-midis jeux de cartes en partenariat avec la résidence Isabelle afin de créer un échange entre les publics. Ces séances se dérouleront une fois par semaine en alternant au CSCS et à la résidence. Cette action est animée par des bénévoles, soutenue par des professionnels du centre et de la résidence Isabelle et de la maison relais.	
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE (Les constats et les raisons justifiant cette action)	- Souhait de prendre en compte tous les publics du territoire. - Réenclencher le partenariat avec la résidence Isabelle et la maison relais mise en pause à cause des conditions sanitaires.	
POINTS D'ATTENTION (Éléments dont il faudra tenir compte pour la mise en œuvre)	Action qui a déjà eu lieu cet été de manière informelle, il convient donc de la formaliser pour janvier 2023.	
PÉRIMÈTRE DE L'ACTION	Quartier Saint-Jean et Saint-Jacques.	
QU'ATTENDONS-NOUS DE CETTE ACTION ?	Rompre l'isolement des publics.	
QUESTIONS ÉVALUATIVES DE L'ACTION	- Avons-nous mis en œuvre des actions intergénérationnelles, interculturelles et interstructurelles ? - Avons-nous repéré et intégré les publics du territoire dits « éloignés » ? - Cette action permet-elle de lutter contre les préjugés ?	
INDICATEURS	- Nombre de participants aux séances. - Des séances animées, portées par des bénévoles du centre. - Des liens créés entre les publics (centre, résidence Isabelle, Maison relais, etc.).	
LOGISTIQUE	MOYENS HUMAINS	Un animateur et des bénévoles.
	MOYENS FINANCIERS	Fonds propres du CSC et des partenaires.
PARTENAIRES À ASSOCIER	La résidence Isabelle.	
ÉCHÉANCIER	Une après-midi par semaine, une fois dans nos locaux et la fois suivante dans les locaux de la résidence.	

FICHE ACTION - Axe 3.2

DESSCRIPTIF DE L'ACTION (Réalisations projetées pendant les années à venir)	Renouvellement des membres de l'instance de participation du centre et accompagnement vers d'autres instances (ex : Conseil de quartier).	
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE (Les constats et les raisons justifiant cette action)	- Souhait de mettre l'accent sur l'implication des habitants sur le territoire. - Des élections qui n'ont pas pu avoir lieu ces dernières années. - Des bénévoles moins investis suite au Covid.	
POINTS D'ATTENTION (Éléments dont il faudra tenir compte pour la mise en œuvre)	Important turnover de la population qui limite l'engagement sur le long terme.	
PÉRIMÈTRE DE L'ACTION	Quartier Saint-Jean et Saint-Jacques.	
QU'ATTENDONS-NOUS DE CETTE ACTION ?	La dynamique bénévole maintenue voire renforcée, des habitants acteurs, un parcours valorisé et des compétences et potentiels développés.	
QUESTIONS ÉVALUATIVES DE L'ACTION	Comment (re)susciter l'envie de s'engager ?	
INDICATEURS	- Nombre de nouveaux bénévoles dans notre instance. - Nombre de personnes accompagnées dans d'autres instances. - La valorisation des parcours individuels et l'analyse des trajectoires grâce à des outils.	
LOGISTIQUE	MOYENS HUMAINS	L'équipe salariée et bénévole du CSC.
	MOYENS FINANCIERS	Fonds propres du CSC.
PARTENAIRES À ASSOCIER	Sans objet.	
ÉCHÉANCIER	Des élections au sein de l'instance en 2023.	

**AXE
3**
FICHE ACTION - Axe 3.3

DESCRIPTIF DE L'ACTION (Réalisations projetées pendant les années à venir)	• Organisation d'actions citoyennes autour de l'expression (ex : cinés débat, agoras, causeries, etc.).	
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE (Les constats et les raisons justifiant cette action)	• Développer des actions à visées émancipatrices. • Accroître le pouvoir d'agir.	
POINTS D'ATTENTION (Éléments dont il faudra tenir compte pour la mise en œuvre)		
PÉRIMÈTRE DE L'ACTION	Quartier Saint-Jean et Saint-Jacques.	
QU'ATTENDONS-NOUS DE CETTE ACTION ?	• Le développement de la participation citoyenne et l'émancipation des habitants.	
QUESTIONS ÉVALUATIVES DE L'ACTION	• Les techniques d'animation et les supports utilisés sont-ils adaptés pour favoriser la participation, développer la citoyenneté et l'émancipation des publics ?	
INDICATEURS	• Nombre d'actions organisées. • Nombre de participants. • L'assiduité des publics, l'intérêt pour les thèmes, sujets proposés. • Quelles suites collectives ou individuelles ?	
LOGISTIQUE	MOYENS HUMAINS	Équipe interservices.
	MOYENS FINANCIERS	Fonds propre, appels à projet.
PARTENAIRES À ASSOCIER	À revoir à chaque type d'actions.	
ÉCHÉANCIER	Tout au long du prochain projet social entre 2023 et 2024.	

**AXE
4**
SOLIDARITÉ**« AMÉLIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE VIE DES HABITANTS »****FICHE ACTION - Axe 4.1**

DESCRIPTIF DE L'ACTION (Réalisations projetées pendant les années à venir)	• Mise en place de « petits déj thématiques » en fonction de l'actualité et des demandes. Possibilités d'avoir recours à des intervenants. Public ciblé : les professionnels, les habitants, les bénévoles et les membres de l'équipe.	
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE (Les constats et les raisons justifiant cette action)	• Le centre socioculturel est identifié par les partenaires et les habitants comme lieu ressource en terme de d'information et d'orientation des publics.	
POINTS D'ATTENTION (Éléments dont il faudra tenir compte pour la mise en œuvre)		
PÉRIMÈTRE DE L'ACTION	Quartier Saint-Jean et Saint-Jacques	
QU'ATTENDONS-NOUS DE CETTE ACTION ?	• Amélioration du travail en réseau, développement des informations sur les actions, services des partenaires et mieux orienter, informer les publics.	
QUESTIONS ÉVALUATIVES DE L'ACTION	• L'interconnaissance des acteurs s'est-elle améliorée ? • Les publics reçus par les uns sont-ils orientés sur les actions des autres ?	
INDICATEURS	• Nombre de personnes qui participent à nos actions orientées par des partenaires et inversement. • Nombre de partenaires présents sur nos rencontres. • L'émergence de projets co-construits et portés en partenariat à partir de diagnostics partagés et donc une plus-value.	
LOGISTIQUE	MOYENS HUMAINS	L'animation de ces temps par le directeur et/ou la coordinatrice de la vie sociale.
	MOYENS FINANCIERS	Besoins en réception sur les fonds propres du centre.
PARTENAIRES À ASSOCIER	Tous les partenaires du territoire et au-delà en fonction des thèmes (éducation, santé, culture, etc.)	
ÉCHÉANCIER	Une fois par mois à partir de janvier 2023.	

AXE 4

FICHE ACTION - Axe 4.2

DESCRIPTIF DE L'ACTION (Réalisations projetées pendant les années à venir)	Remise en fonction de l'ordinateur CAF dans le hall par les animateurs d'accueil, possibilité de mettre en place des ateliers informatiques liés aux démarches administratives avec les partenaires.	
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE (Les constats et les raisons justifiant cette action)	Le CSC est identifié par les partenaires et les habitants comme lieu ressource en terme d'information et d'orientation des publics.	
POINTS D'ATTENTION (Éléments dont il faudra tenir compte pour la mise en œuvre)	Le territoire est déjà bien doté en ce qui concerne l'accès au numérique avec la BGE, la rédaction de CV au PIM et l'accès aux démarches en ligne à la Poste. Il faut veiller à orienter, et créer des actions en partenariat sans refaire ce qui existe déjà et donc à travailler en étroite collaboration avec les acteurs du territoire sur les questions liées au numérique.	
PÉRIMÈTRE DE L'ACTION	Quartier Saint-Jean et Saint-Jacques.	
QU'ATTENDONS-NOUS DE CETTE ACTION ?	Le CSC reconnu comme lieu ressource par les habitants et les partenaires.	
QUESTIONS ÉVALUATIVES DE L'ACTION	- La réponse apportée correspond-elle aux besoins des habitants ? - Le travail en partenariat avec les acteurs locaux est-il efficient ?	
INDICATEURS	- Nombre de personnes orientées chez nos partenaires ? - Y-a-t-il eu des ateliers spécifiques mis en place ? - Les habitants accompagnés sur la borne CAF par les animateurs deviennent autonomes par la suite.	
LOGISTIQUE	MOYENS HUMAINS	DSI, équipe du CSC, CAF.
	MOYENS FINANCIERS	Fonds propres du CSC.
PARTENAIRES À ASSOCIER	BGE.	
ÉCHÉANCIER	Premier trimestre 2022.	

AXE 4

FICHE ACTION - Axe 4.3

DESCRIPTIF DE L'ACTION (Réalisations projetées pendant les années à venir)	Participation des habitants aux actions d'aménagement urbains.	
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE (Les constats et les raisons justifiant cette action)	- Le CSC comme lieu ressource. - Un NPRU en cours sur le territoire.	
POINTS D'ATTENTION (Éléments dont il faudra tenir compte pour la mise en œuvre)	Déménagement du centre d'ici 2025 et son rôle dans le cadre du NPRU.	
PÉRIMÈTRE DE L'ACTION	Quartier Saint-Jean et Saint-Jacques.	
QU'ATTENDONS-NOUS DE CETTE ACTION ?	Une véritable place des habitants dans les politiques publiques.	
QUESTIONS ÉVALUATIVES DE L'ACTION	- La parole des habitants est-elle prise en compte ? - Les habitants sont-ils mobilisés par les changements de leur quartier ?	
INDICATEURS	- Nombre de participants aux informations publiques, aux ateliers de travail urbain... - Les avis des habitants sont-ils pris en compte.	
LOGISTIQUE	MOYENS HUMAINS	L'équipe du CSC, le service du NPRU.
	MOYENS FINANCIERS	Fonds propres du CSC.
PARTENAIRES À ASSOCIER	La Ville, les bailleurs.	
ÉCHÉANCIER	De 2023 à 2027.	

CONCLUSION

La réécriture de ce projet s'est déroulée dans des conditions pour le moins particulières, puisque la phase d'évaluation du précédent projet social ainsi que celle du diagnostic ont été rédigées entre le dernier trimestre 2020 et le premier de 2021.

Puis le centre socioculturel a été municipalisé le 1^{er} avril 2021.

C'est donc sous ce nouveau statut que le processus de réflexion sur les fondements mêmes du centre socioculturel s'est poursuivi. Les nouvelles orientations ont été déterminées **en collaboration avec l'équipe bénévole et salariée, les habitants et les partenaires**, après avoir réalisé une réactualisation des éléments de contexte et du diagnostic partagé, puis une synthèse de l'évaluation du projet en cours.

Dans un tel contexte, les effets produits par cette démarche de longue haleine ont donc été essentiels pour garder le cap et rester centrés sur l'essence même de nos missions : **un projet venant répondre aux**

besoins et attentes d'habitants et d'un territoire, ceci en proposant un lieu d'accueil vecteur de liens, accompagnant les projets et animant la vie des quartiers.

C'est en s'appuyant sur la **participation des habitants comme pilier majeur** que ce travail s'est donc inscrit et clôturé, malgré un turnover important au niveau de l'équipe salariée et bénévole du centre socioculturel.

Il sera ainsi nécessaire **de veiller à stabiliser et fidéliser au mieux** cette dernière, ceci afin que chacun puisse au mieux s'emparer du projet social à venir dans sa mise en œuvre, tout comme dans son évaluation.

Ceci est d'autant plus vrai dans le contexte mouvant que connaît le territoire actuellement et pour quelques années encore.

Ces transformations profondes nécessitent d'être accompagnées par une appropriation et participation citoyennes fortes, pour parvenir à une métamorphose réussie.

Il est aujourd'hui essentiel de remercier toutes les personnes qui ont contribué à cette démarche qui aura donc duré deux années et qui nous permet aujourd'hui d'envisager projets et actions pour animer le territoire regroupant les quartiers Saint-Jean et Saint-Jacques.



ANNEXES

ANNEXE 1

Les tarifs des prestations municipales 2022

ANNEXE 2

La transition environnementale.
Anticiper 2030 c'est agir maintenant !

ANNEXE 3

Diagnostic de la jeunesse 2021

ANNEXE 4

Projet d'Actions Collectives Famille

ANNEXE 5

Projet d'Animation de la Vie Sociale

TARIFS DES PRESTATIONS MUNICIPALES - ANNÉE 2022

- DGA COHÉSION SOCIALE
- Direction Politique de la ville et vie des quartiers

Tarifs exprimés en euros,
non soumis à la TVA

ÉQUIPEMENTS SOCIOCULTURELS	TARIFS 2022 POUR TOUS LES ÉQUIPEMENTS SOCIOCULTURELS
ADHÉSION	
Individuelles	6,00 €
Familiales	12,00 €
Associatives	26,00 €
ACCUEIL DE LOISIRS (PAR 1/2 JOURNÉE)	
0 à 565	1,56 €
566 à 765	2,02 €
766 à 965	2,73 €
966 et +	3,67 €
TARIF À PARTIR DU 2^{ÈME} ENFANT FRÉQUENTANT UN ACM DES ÉQUIPEMENTS SOCIOCULTURELS PENDANT LA MÊME PÉRIODE	
Quotient Familial	
0 à 565	1,40 €
566 à 765	1,82 €
766 à 965	2,45 €
966 et +	3,30 €
TARIF HORS CHÂTEAURoux	
ACCUEIL DE LOISIRS (PAR 1/2 JOURNÉE), ATELIERS (1 SÉANCE)	
Quotient Familial	
0 à 565	1,64 €
566 à 765	2,12 €
766 à 965	2,86 €
966 et +	3,85 €
TARIF À PARTIR DU 2^{ÈME} ENFANT FRÉQUENTANT UN ACM DES ÉQUIPEMENTS SOCIOCULTURELS PENDANT LA MÊME PÉRIODE	
Quotient Familial	
0 à 565	1,47 €
566 à 765	1,91 €
766 à 965	2,57 €
966 et +	3,47 €
SÉJOURS ACM	
Tarif ALSH par jour pour 1 enfant	2 1/2 journées + 4,20 €
SÉJOURS JEUNESSE 2 À 4 JOURS	
0 à 765	32,25 €
765 et +	52,08 €
SÉJOURS JEUNESSE 5 JOURS	
0 à 765	41,67 €
766 à 965	83,32 €
966 et +	114,57 €
POSSIBILITÉ DE DÉGRESSIVITÉ EN FONCTION DU TAUX DE PARTICIPATION AUX ACTIONS COLLECTIVES PRÉPARATOIRES POUR LES SÉJOURS DE 5 JOURS	
Taux de participation	
Entre 99% et 70 %	45,00 €
Entre 69% et 40%	60,00 €
Entre 39% et 1%	75,00 €



Fédération
Région Centre
Val de Loire

LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ANTICIPER 2030 C'EST AGIR MAINTENANT !

« Pour nous qui nous reconnaissons dans les valeurs de démocratie, dignité humaine et solidarité, la question de la transition environnementale s'impose aux centres sociaux et espaces de vie sociale comme un enjeu de justice sociale. En nous appuyant sur les démarches d'éducation populaire, par la mise en place d'espaces d'expérimentation et de création, de pratiques de coopération, d'accueil inconditionnel et d'écoute active, nous tenons à prendre part à la mise en œuvre de cette transformation de la société. »

« Le rapport du GIEC de cette semaine¹ a montré que nous sommes sur la voie rapide vers la catastrophe climatique. Mais nous ne devons pas perdre espoir. Nous devons nous appuyer sur les progrès réalisés - menés par les jeunes, la société civile et les populations autochtones - et exiger que les promesses se transforment en réalité »

Antonio Guterres,
Secrétaire général des Nations Unies.

Le projet centre social : une approche globale

« Le centre social et socioculturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitant.es associé.es, appuyé.es par des professionnel.les capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire² ».

Le centre socioculturel Saint Jean Saint Jacques est un espace de proximité, à l'écoute des besoins des habitant.es du territoire en lien avec les autres acteurs. Il inscrit son projet dans une logique de Développement Social Local auquel sont associés les habitant.es aussi bien dans le pilotage que dans sa mise en œuvre.

En tant qu'acteur du développement local, nous considérons, une personne, une famille, un groupe ou une population dans son « environnement », c'est-à-dire dans l'ensemble des sphères et des milieux dans lesquels ils.elles évoluent (sphère économique, culturelle, sociale, politique, familiale...). Le concept d'animation globale porté par les centres sociaux est donc basé sur la prise en compte de la personne dans sa globalité, son parcours et son environnement social.

Nous avons pour mission de faire **participer les habitant.es** à l'amélioration de leur condition de vie, au développement de l'éducation, de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités, à la prévention et à la réduction des exclusions. Nos projets s'appuient sur l'implication et la participation des habitant.es pour favoriser le développement des compétences dans la vie sociale du territoire à travers 3 dimensions :

1. Le centre socioculturel Saint-Jean / Saint-Jacques accompagne les projets d'intérêt général et citoyen. Il soutient la capacité des habitant.es à agir sur leur territoire en réponse à des questions sociales. Pour cela, il développe des espaces d'expression et de débats et assure une veille sociale.
2. Le centre socioculturel Saint-Jean / Saint-Jacques accompagne des projets collectifs, et favorise l'émergence de dynamiques collectives à partir d'envies partagées.
3. Le centre socioculturel Saint-Jean / Saint-Jacques propose des activités et des services qui répondent aux besoins particuliers et individuels des habitant.es du territoire.

Le centre social ne peut se soustraire à son inscription territoriale; il a pour ambition de construire au quotidien des projets qui s'inscrivent dans une problématique de développement social, au regard des situations individuelles et collectives des personnes sur un territoire.

Il doit considérer l'impact de son action à l'échelle de son territoire en s'appuyant sur l'élaboration de **diagnostics** partagés construits à partir de **recueil des besoins** identifiés avec l'ensemble **des partenaires**. Le centre social a donc pour rôle d'impulser, d'innover et de fédérer les partenaires de son territoire d'intervention.

1. Rapport du GIEC, 3ème volet, 11 avril 2022 – Agence parisienne du climat.

2. Définition du centre social adoptée à l'AG FCSF, Juin 2000

Le centre social : une approche d'éducation populaire

Le centre socioculturel Saint-Jean / Saint-Jacques se place dans le mouvement d'éducation populaire avec une visée de **transformation sociale** et réfère son action à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

« **Dignité humaine** : reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs.trices des centres sociaux.

Solidarité : considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux depuis leurs origines.

Démocratie : opter pour la démocratie c'est vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir. »

À partir de ces pratiques d'éducation populaire nous cherchons à sensibiliser, à créer la discussion, le débat, à développer l'esprit critique pour que les habitant.es soient acteurs.trices dans la vie de la cité, dans la société.

Le centre socioculturel Saint-Jean / Saint-Jacques, en créant les conditions pour développer le pouvoir d'agir, permet l'expérimentation et la mise en place d'actions par et pour les habitant.e.s.

Il nous faut également privilégier des portes d'entrée qui fassent écho à ce que chacun.e peut vivre concrètement, tout en prenant en compte la complexité du monde dans lequel nous évoluons.

Le centre social : acteur de la transition écologique

Ainsi, face aux défis que pose la mondialisation, la transition écologique invite tous les citoyen.ne.s à définir et mettre en œuvre un projet de société plus équitable. Elle s'impose comme une nécessité pour préserver notre avenir et notre capacité à vivre ensemble.

Les centres sociaux, de par leur valeur et leur manière de faire, doivent prendre en compte ces changements majeurs et permettre à l'ensemble des habitant.e.s d'investir pleinement un projet de société durable.

Les centres sociaux et espaces de vie sociale sont des acteurs incontournables au côté des habitant.es pour accompagner cette transformation.

Il s'agit donc pour nous d'enrichir l'éducation populaire d'une « écologie populaire » et non pas de répondre uniquement à une politique environnementaliste. Les centres sociaux n'ont pas vocation à devenir spécialiste de la « chose environnementale ».

Nous avons à saisir la transition écologique comme un nouveau levier de transformation, individuelle, sociale et sociétale ainsi qu'un moyen de dynamiser le projet social.

Loin des approches culpabilisantes, moralisatrices, nous devons mettre au pot commun les méthodes d'animation coopératives, conviviales qui nous caractérisent.

DIAGNOSTIC DE LA JEUNESSE - 2021 QUARTIER SAINT-JEAN ET SAINT-JACQUES - CHÂTEAUX (36)

PRÉAMBULE

Ce document présente de façon synthétique un diagnostic de la jeunesse du quartier prioritaire Saint-Jean et Saint-Jacques de la politique de la ville de Châteauroux. Ce diagnostic découle d'un premier diagnostic du territoire révélant un taux de 43,40 % de jeunes de moins de 24 ans au sein du quartier. **Ce diagnostic permet d'avoir un aperçu de ces jeunes, de leurs situations, de leurs environnements de vie et de leurs besoins.**

PORTRAIT DES HABITANT-E-S DU QUARTIER SAINT-JEAN & SAINT-JACQUES

Le quartier Saint-Jean et Saint-Jacques est le plus grand quartier prioritaire de la politique de la Ville de Châteauroux regroupant **4778 habitants** soit 10,70 % de la population globale de la ville.

Le quartier regroupe **1265 familles** en 2021 contre 1 228 en 2017. Au total, le quartier accueille 54 % de femmes et 22,30 % de personnes de nationalité étrangère. De plus, 60 % des ménages du quartier sont allocataires de la Caf, 46,90 % perçoivent des allocations logements et 16,30 % le RSA.

Concernant l'emploi, 18,80 % des habitant-e-s du quartier sont demandeurs d'emplois contre 13,17 % sur l'ensemble de la ville.

Le taux d'emploi des femmes est faible, soit 35,10 % contre 57,20 % sur l'ensemble de la ville.

En parallèle, le niveau de qualification des habitants reste faible puisque 71,80 % ont un diplôme inférieur au baccalauréat.



Délimitation du quartier prioritaire de la politique de la ville Saint-Jean et Saint-Jacques situé au nord de Châteauroux (36)

Composition des ménages du quartier (Insee, 2020)

	Taux de ménages
1 personne	41,9%
2 personnes	22,2%
3 personnes	13,6%
4 ou 5 personnes	16,8%
6 personnes ou plus	5,5%
Familles monoparentales	39,5%

La composition des ménages vivant au sein du quartier est plurielle.

En effet, 41,90 % des habitants vivent seuls ;
22,20 % vivent à deux ;
13,60 % vivent à trois ;
et 22,30 % vivent à quatre ou plus.

Le taux de familles monoparentales reste élevé et regroupe 39,50 % des ménages.

Sur la totalité des ménages du quartier, 94,50 % sont locataires de leurs logements. De plus, 91,20 % vivent dans un appartement contre 6,80 % dans une maison.

Types de résidence des habitant-e-s du quartier (Insee, 2020)

	Taux de ménages locataires	Résidence principale de type appartement	Résidence principale de type maison	Résidence principale d'une à deux pièces	Résidence principale de 5 pièces et plus
Population globale du quartier	94,5%	91,2%	6,8%	18,1%	16,7%

PORTRAIT DES JEUNES (0 À 24 ANS) DU QUARTIER SAINT-JEAN ET SAINT-JACQUES

La part des jeunes de 0 à 24 ans vivant au sein du quartier est importante : **2 075 personnes (43,4 % des habitants)**. Parmi eux, 17,5 % ont entre 11 et 17 ans.

Il est observé un recul de 3 points du nombre de jeunes par rapport à 2015 et encore 3 points depuis 2013, soit une baisse de 6 points depuis 6 ans. Enfin, l'indice de jeunesse demeure le plus élevé de tous les quartiers de Châteauroux soit 2,3.

Répartition de la jeunesse du quartier par rapport à sa population globale (Insee, 2020)				
	Population globale du quartier	Population des femmes	Population des hommes	Personnes d'origines étrangères
Population globale	100%	54%	23,7%	22,3%
Part des 0-14 ans	28,5%	25,7%	49,5%	24,8%
Part des 15-24 ans	14,9%	13,2%	73,5%	13,3%
Indice de jeunesse	2,3	1,8	3,2	2,3

Ainsi, parmi les 43,40 % de jeunes vivant dans le quartier, nous savons que 28,50 % ont moins de 14 ans et 14,90 % entre 15 et 24 ans. Concernant les jeunes de moins de 14 ans, environ 26 % sont des femmes, environ 49 % sont des hommes et environ 25 % sont d'origine étrangère. En revanche, les jeunes ayant entre 15 et 24 ans comportent 13 % de personnes d'origine étrangère.

Nombre d'enfants bénéficiaires des prestations versées par la CAF au 15/12/2020	
Enfants couverts par au moins 1 prestation CAF	1 746
Enfants de moins de 3 ans	290
Enfants de 3 à 6 ans	262
Enfants de 6 à 11 ans	421
Enfants de 11 à 15 ans	320
Enfants de 15 ans à 18 ans	227
Enfants de 18 ans à 25 ans	181
Moins de 25 ans et non étudiant	115

Parmi les 2 075 jeunes, en 2020, 1 746 perçoivent **des prestations versées par la CAF**. Les tranches d'âges qui bénéficient le plus des prestations CAF sont celles ayant entre 6 et 11 ans soit 421 enfants, celles ayant entre 11 et 15 ans soit 320 enfants, et celles de moins de 3 ans soit 290 enfants. De plus, 115 allocataires ont moins de 25 ans et sont déscolarisés.

Répartition de la situation des jeunes du quartier par rapport à sa population (Insee, 2020)		
	Taux d'activité	Taux d'emploi
Population globale	-	39%
Part des 15-24 ans	41,3%	19,8%

En parallèle, concernant les jeunes ayant entre 15 et 24 ans inclus, **19,80 % sont employés** contre 39 % de la population globale.

SCOLARISATION DES JEUNES (0 À 24 ANS) DU QUARTIER SAINT-JEAN ET SAINT-JACQUES

Pour les plus petits, le quartier dispose de **deux crèches collectives municipales** : Les papillons et la halte-garderie - L'Arc en ciel. Ensuite, concernant les enfants scolarisés, les données suivantes sont tirées du site « <https://college-lycee.com/> » recensant différentes données sur les établissements scolaires : le QPV Saint-Jean et Saint-Jacques accueille 4 écoles maternelles (dont 3 classées en REP +), 4 écoles primaires (dont 3 classées en REP plus), 1 collège et 2 lycées.

Les établissements scolaires classés en REP + concernent les quartiers avec les plus grandes concentrations de difficultés sociales influant sur la réussite scolaire des jeunes.

Effectif des écoles maternelles au sein du QPV Saint-Jean & Saint-Jacques (Année 2020-2021)			
	Nombres d'élèves	Nombre de classe	Moyenne d'élèves par classe
Buffon	84	4	21
Jules Michelet	111	5	22
Montaigne	79	4	20
Olivier Charbonnier	159	7	23
Total	433	20	21

Les écoles maternelles classées REP + sont les écoles Buffon, Jules Michelet et Olivier Charbonnier, représentant 354 élèves. Au total, le quartier regroupe 433 élèves en maternelles ayant entre 2 et 7 ans.

Effectif des écoles élémentaires au sein du QPV Saint-Jean & Saint-Jacques (Année 2020-2021)									
	Nombres d'élèves total	Nombre de classe	Moyenne d'élèves par classe	Elèves en ULIS	Elèves en CP	Elèves en CE1	Elèves en CE2	Elèves en CM1	Elèves en CM2
Buffon	126	9	14	6	24	24	29	16	23
Louis de Frontenac	252	14	18	x	46	46	63	46	53
Montaigne	147	6	25	x	27	27	30	30	29
Jules Michelet	123	9	14	x	26	26	26	27	20
Total	648	38	17	6	123	123	148	119	125

Les écoles élémentaires (ou primaires) classées en REP + sont les écoles Buffon (126 élèves), Louis de Frontenac (252 élèves) et Jules Michelet (123 élèves), regroupant 501 élèves. Au total, le quartier regroupe **648 élèves ayant entre 6 et 11 ans en classe de primaire** (du CP au CM2).

Ainsi, au total, 123 élèves sont en CP, 123 élèves sont en CE1, 148 élèves sont en CE2, 119 élèves sont en CM1 et 125 élèves sont en CM2. L'école Buffon accueille une classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) de 6 élèves en situation de handicap ayant recours à des dispositifs pédagogiques.

Effectif Collège Rosa Park du QPV Saint-Jean & Saint-Jacques (Année 2020-2021)								
	Nombres d'élèves total	Elèves en Segpa	Elèves en 6 ^{ème}	Elèves en 5 ^{ème}	Elèves en 4 ^{ème}	Elèves en 3 ^{ème}	Taux de réussite au brevet (%)	Taux de réussite au brevet avec mention (%)
Nombres de filles	229	-	47	56	61	65	-	-
Nombres de Garçon	203	-	58	59	53	33	-	-
Total	432	63	105	115	114	98	81%	53%

Le collège Rosa Park est situé à Saint-Jean et compte 432 élèves durant l'année 2020-2021. Parmi eux, 229 sont des filles et 203 sont des garçons. Au total, 105 élèves sont en 6^{ème}, 115 élèves sont en 5^{ème}, 114 élèves sont en 4^{ème} et 98 élèves sont en 3^{ème}. De plus, le collège accueille 63 élèves en classe de SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté) ayant des difficultés scolaires et/ou d'apprentissages durables. Parmi ces élèves, 369 étudient l'anglais en première langue vivante et 282 étudient l'espagnol en seconde langue vivante. **En fin de 3^{ème}, selon les résultats obtenus au diplôme national du brevet en 2020, 81 % des élèves ont obtenu leurs diplômes, dont 53 % avec une mention.**

Effectif Lycée Polyvalent Pascal Blaise du QPV Saint-Jean & Saint-Jacques (Année 2020-2021)							
		Formation générale			Formation professionnelle		
	Nombres d'élèves total	Elèves en seconde	Elèves en première	Elèves en terminale	Elèves en seconde	Elèves en première	Elèves en terminale
Nombre d'élèves	738	136	196	213	74	61	58
Réussite au bac (%)				91%			79%
Réussite au bac avec mention (%)				50%			63%
Total							

Le Lycée polyvalent Pascal Blaise compte au total **738 élèves** durant l'année 2020-2021, soit **545 élèves en formation générale ou technologique** et 193 élèves en formation professionnelle.

Concernant les 545 élèves en formation générale ou technologique, nous recensons 136 élèves en seconde, 196 élèves en première et 213 élèves en terminale.

Le taux d'accès des élèves de la seconde à la première est de 87 %, de la première à la terminale, il est de 93 % et de la terminale au baccalauréat, il est de 94 %.

Parmi les filières proposées, 208 élèves se sont présentés au Baccalauréat en 2020 soit, 29 lycéens en filières scientifiques, 52 lycéens en STMG, 59 lycéens en STI2D, 68 lycéens en ST2S, etc.

Ainsi, 91% des lycéens ont obtenu leur diplôme dont 50 % avec une mention en 2020.

Ensuite, concernant **les 193 élèves en formation professionnelle**, nous recensons 74 élèves en seconde, 61 élèves en première et 58 élèves en terminale.

Le taux d'accès de la première à la terminale est de 78 % et de la terminale au baccalauréat, il est de 81 %.

Le lycée propose trois filières professionnelles, le bac pro TCI (Technicien et Chaudronnerie Industrielle), le bac pro MSPC (Maintenance des Systèmes de Production Connectés) et le bac pro MELEC (Métiers de l'Electricité et des Environnements Connectés).

En 2020, 96 élèves en formation professionnelle ont passé le baccalauréat. Ainsi, parmi eux, 79 % des lycéens ont obtenu leur diplôme dont 63 % avec une mention en 2020.



PROJET

ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE CENTRE SOCIOCULTUREL SAINT-JEAN ET SAINT-JACQUES

ACCOMPAGNER, SOUTENIR LES FAMILLES
POUR QU'ELLES S'ÉPANOUISSENT DANS LEUR PARENTALITÉ

INTRODUCTION : c'est quoi un projet famille ?

« Exercer sa parentalité, c'est notamment définir et poser un cadre structurant à son enfant dans les limites duquel il peut s'épanouir et grandir. C'est être en capacité d'écoute et de dialogue en se positionnant comme adulte responsable et bienveillant. Si, d'une façon générale, tous les acteurs de l'enfance sont concernés, les parents gardent une place unique. L'évolution de la société, mais aussi de multiples mutations touchant les familles, les relations conjugales et les rôles parentaux, rendent parfois difficiles l'exercice de la parentalité et l'éducation des enfants. La multiplication des informations, voire des injonctions, ne facilite pas la tâche des parents. Tous les parents ont besoin de savoir qu'ils ne sont pas seuls face aux interrogations qui peuvent apparaître dans les différentes étapes du développement de leur enfant ».

Les Réseaux d'écoute d'Appui et d'Accompagnement -
Ministère des solidarités et de la santé.



À travers l'action collective famille, les centres sociaux coordonnent un ensemble de dispositifs sur les territoires. En 2016, une enquête de la CNAF révélait que deux parents sur cinq estiment leur rôle difficile. Entre accompagnement à la parentalité, soutien à des projets collectifs, travail en réseau, l'action familles se fonde sur une approche globale de la personne et des familles à partir d'un diagnostic de territoire renouvelé tous les quatre ans.

Au centre socioculturel Saint-Jean et Saint-Jacques, l'animation collective famille est une des missions principales du centre.

CONTEXTE

Le centre socioculturel part des préoccupations des familles et se situe dans une posture **d'écoute active**. Il met en place **des espaces permettant aux parents de se rencontrer, de réfléchir et se mobiliser**. Les acteurs du centre socioculturel ne sont pas là pour prescrire, construire des réponses « à la place des parents », mais bien pour accompagner les processus permettant aux personnes d'être actrices des réponses apportées.

Pour entrer en relation avec les familles, le centre socioculturel développe très fortement l'accueil.

Que les familles viennent au départ pour des démarches administratives, la recherche d'informations, l'inscription à une activité... l'accueil a une fonction essentielle dans le centre. Cet accueil est inconditionnel, ouvert à toutes et à tous. Il permet à chacun de trouver des réponses et de passer d'une demande individuelle à une logique d'action collective. Pour les publics plus éloignés, le centre met aussi en place des actions « d'aller-vers » porte à porte, animations hors les murs etc.

Aux côtés et en dialogue avec l'école et les familles, le centre socioculturel est un acteur éducatif sur le territoire avec une appréhension élargie et articulée de la parentalité et de l'éducation. Il met ainsi en place une politique de soutien à la parentalité, véritable levier d'investissement social pour les générations actuelles et futures.

Toutes les actions menées jusqu'à présent au centre ont permis que les familles se sentent légitimes dans l'éducation de leurs enfants tout en s'appuyant sur les professionnels lorsqu'elles en ont besoin.

Au cœur de l'action, les parents sont partie prenante de l'animation du projet social.

Les professionnels des centres sociaux agissent au service des familles. Coordinées par la référente famille, leurs actions sont pensées en transversalité pour créer les conditions et accompagner les besoins du territoire.

I LES RAISONS D'AGIR DU CENTRE SOCIAL

UNE ACTION RECONNUE ET AGRÉÉE PAR LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Le mercredi 30 mai 2018, lors de la Journée nationale du soutien à la parentalité, la stratégie nationale de soutien à la parentalité a été divulguée. En huit grands chapitres et quatre questions transversales, elle dessine les contours de la politique publique qui sera menée dans les 5 ans à venir. Avec quelques idées fortes tant sur le fond que sur la méthode : ne pas imposer une parentalité normée, décloisonner les différentes actions menées et mieux les coordonner entre les différents services concernés, et s'appuyer sur les schémas départementaux de services aux familles pour déployer localement ce qui est impulsé au niveau national.

Dans le cadre de la Convention d'Objectifs et de Gestion avec l'État sur la période 2018-2022, la stratégie proposée s'articule autour de **huit grands axes et de thèmes transversaux** :

1. Accompagner les parents de jeunes enfants de moins de 6 ans.
2. Accompagner les parents de jeunes enfants âgés de 6 à 11 ans.
3. Accompagner les parents face aux enjeux de l'adolescence.
4. Développer les possibilités de relais parental et de répit familial.
5. Améliorer les relations entre les familles et l'école pour qu'elles construisent ensemble et en confiance une communauté éducative.
6. Accompagner les conflits pour faciliter la préservation des liens familiaux.
7. Favoriser le soutien par les pairs.
8. Améliorer l'information des familles.

Et quatre enjeux transversaux :

1. Parentalité et précarité.
2. Parentalité et égalité femmes/hommes.
3. Parentalité et handicap.
4. Parentalité en Outre-Mer.

Cette stratégie sera mise en œuvre à la fois au niveau national et au niveau local.

Au niveau local, la mise en œuvre de cette stratégie s'appuiera sur les comités départementaux des services aux familles prévus par les schémas départementaux des services aux familles, un pivot reconnu et salué à plusieurs reprises au cours de la journée pour les actions de soutien à la parentalité.

Cette stratégie, a rappelé Jean-Pierre Viquant, directeur général de la cohésion sociale, lors de l'ouverture de la Journée, « est très attendue par la Ministre car soutenir les familles fait partie de ses objectifs. Une politique active de soutien à la parentalité est un bon vecteur d'intervention précoce pour la stabilité et la sécurité des enfants ». Il a également souligné que la stratégie était là pour guider les professionnels en charge de l'accompagnement des parents en leur donnant « un cadre le plus clair possible sur ce que sont les dispositifs de soutien à la parentalité, sans se substituer aux choix éducatifs et valeurs des parents ».

L'animation famille dans les centres sociaux s'inscrit dans le cadre d'un agrément spécifique nommé « action collective famille ». Il leur permet de percevoir une prestation de services pour financer les actions liées à la parentalité. Aux côtés du projet social qui définit l'agrément d'animation globale, le projet animation collective familles vise à :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif.
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra familiale et aux relations et solidarités inter familiales.
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre socioculturel.
- Faciliter l'articulation des actions familles du centre socioculturel avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Le centre socioculturel contribue également à la mise en cohérence des actions parentalité sur son territoire et constitue un relais efficace des dispositifs de soutien à la parentalité. Par ailleurs, « le projet familles s'appuie sur la capacité d'écoute des besoins et des attentes des parents et des enfants de toute l'équipe (salariés et bénévoles), ainsi que sur les relations privilégiées que le centre socio-culturel tisse avec les familles.

Il permet la transformation de demandes individuelles informelles en actions collectives qui ont également vocation à inscrire les familles dans la vie sociale de leur territoire de vie / ou à favoriser la vie sociale des familles ».

Extraits de la circulaire 2012-013 de la CNAF relative à l'animation de la vie sociale.

La mise en œuvre du projet famille repose sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre socioculturel et, le cas échéant, d'autres acteurs du territoire.

En s'appuyant sur les savoir-faire et les compétences des parents et des enfants, les actions portées dans ce cadre sont variées.

Plusieurs actions, services peuvent exister et certaines sont soutenues financièrement par la Caf :

Les temps d'Accueil Enfants Parents, qui s'adressent aux familles et à leurs enfants. Au sein d'un lieu convivial, ludique, il s'agit de permettre le partage d'un temps privilégié avec son enfant, échanger avec d'autres parents et des professionnels autour d'activités d'éveils, de temps de lectures, de jeux, etc. L'accueil des familles les mercredis matin dans le cadre du CLAS, les ateliers parents/enfants, les séances de fin de trimestre du CLAS.

Les réseaux d'écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents prennent appui sur un réseau de parents, de bénévoles et de professionnels qui permettent la mise en place d'actions visant à conforter, à travers le dialogue et l'échange, les compétences des parents et la mise en valeur de leurs

capacités. Il s'agit d'actions comme des groupes d'échanges et d'entraide entre parents, des conférences ou ciné-débats sur la parentalité (UNAFAM, soirées contées, groupe d'appui petite enfance etc.).

Les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS), qui sont des actions s'adressant aux enfants/jeunes scolarisés dans des établissements du premier et du second degré et dont un besoin a été repéré. L'intervention vise à élargir leurs centres d'intérêts, valoriser leurs acquis, promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté, acquérir des méthodologies adéquates pour s'épanouir et réussir à l'école, favoriser l'autonomie et l'apprentissage de la vie collective.

Les Aides aux Projets Vacances (APV) qui permettent de soutenir le départ en vacances collectif ou individuel d'habitants (familles et jeunes) en apportant un complément au financement de leur séjour. Ce programme est rendu possible grâce à un partenariat noué depuis 1993 entre la Fédération des centres sociaux de France et l'Agence nationale des chèques vacances.

Les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), plus simplement nommés crèches, recouvrent des solutions de mode d'accueil de la petite enfance aux formats différents : halte-garderie, crèche collective, structures multi-accueil.

UN RÉSEAU DES CENTRES SOCIAUX ACTIFS AUTOUR DES QUESTIONS DE LA PARENTALITÉ

La famille est un chantier national de la FCSF qui recouvre à la fois l'action collective famille, le soutien à la parentalité, la petite enfance et la coéducation. Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire, développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement et au renforcement de la cohésion intra familiale sont quelques un des objectifs des projets familles portés par les centres sociaux.

Situant leurs actions dans la Branche Famille de la Caf, mais aussi en dialogue et en co-construction avec les politiques publiques du soutien à la parentalité, les centres sociaux sont au cœur des nouveaux besoins et des aspirations que ces évolutions font naître. Citons par exemple l'information et l'orientation des parents, l'arrivée du premier enfant et les besoins en mode d'accueil, mais aussi la place du numérique, la prévention des ruptures familiales, la monoparentale, le rôle croissant des grands parents, les familles réfugiées, etc.

Grâce à leur démarche de diagnostic territorial et à une veille sociale au quotidien, les centres sociaux sont à l'écoute de ces évolutions sur les territoires pour co-construire avec les partenaires et les familles des réponses adaptées et hybrides aux défis d'aujourd'hui.

II

LE PROJET 2017-2021

MÉTHODOLOGIE POUR ÉVALUER CE PROJET

L'axe spécifique de la parentalité a été évalué tout au long du projet par l'équipe salariée et bénévole lors des réunions d'équipe « suivi de projet » mises en place tous les mois. Un échéancier était établi en début d'année avec les actions programmées et en fin d'année, les bilans de ces actions étaient valorisés dans le rapport d'activité.

ZOOM SUR ...

DES MOYENS DÉVELOPPÉS POUR CONSCIENTISER L'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

LES RÉUNIONS D'ÉQUIPES SUR LA THÉMATIQUE PARENTALITÉ

Deux années de suite, une réunion d'équipe a été consacrée au thème de la parentalité. Cette réunion a eu pour objectif de mettre en commun les réflexions de chacun sur ses représentations de la parentalité et comment elle est abordée au quotidien dans les interventions, les projets de l'équipe.

FORMATION RÉFÉRENTE FAMILLES

Une fois par mois, **les référentes familles se réunissent** afin de faire le point sur les projets de chacune et de travailler sur des projets en commun.

Suite à ces réunions, **deux formations** ont été organisées pour les équipes communication non violente et animation d'un atelier d'estime de soi.

2 soirées théâtre pour les familles ont été mises en place :

- Une pièce du collectif Parents / Profs de Beaulieu sur les relations entre l'éducation et les familles à la salle Edith Piaf. Peu de familles de Saint-Jean sont venues (4) mais un échange avec les principales adjointes des collègues Jean Monnet, des Capucins et de Touvent s'est engagé.
- Une soirée théâtre forum sur le thème de la communication non violente à la Chapelle des rédemptoristes.

DES ACTIONS MENÉES PAR LE RÉSEAU DES CENTRES SOCIAUX (COMITÉ D'ANIMATION RÉGIONAL DES CENTRES SOCIAUX ET FCSF)

La FCSF développe plusieurs chantiers autour de la définition de l'approche familles et en particulier sur les évolutions des enjeux sociétaux dont notamment la monoparentalité, du rôle spécifique des centres sociaux autour de la petite enfance. Enfin, aux côtés de nombreux partenaires, la FCSF est aussi mobilisée sur les enjeux de réussite éducative sur les territoires et de co-éducation.

Exercer seul les responsabilités familiales peut parfois générer isolement et épuisement. A la suite d'une étude sur les familles monoparentales, la FCSF aux côtés d'autres partenaires a créé l'association Parents solos et Compagnie qui identifie les acteurs locaux impliqués sur les questions de monoparentalité, sensibilise aux problématiques rencontrées par ces familles et accompagne l'émergence de groupes de soutiens sur les territoires.

DE NOUVELLES ACTIONS DANS LE CENTRE POUR DÉVELOPPER L'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

Des ateliers parents/enfants pour prendre du temps en famille.

Une activité familles a été proposée chaque mercredi par la référente familles et/ou coordinatrice enfance/jeunesse.

Ces activités peuvent être des jeux, des ateliers créatifs, de découvertes... Chaque semaine une activité différente est proposée pour les familles.

Cet accueil a plusieurs rôles :

- Avoir un accueil et des activités pour les familles.
- Permettre une transition avec le temps des devoirs (avant et après) pour les enfants venant sur le CLAS.
- Connaître les familles et réfléchir à des projets ensemble (vacances familles, sorties habitants, journées entre parents...).
- Faire connaître les différentes activités/événements du centre aux familles.
- Permettre au centre d'être reconnu comme un lieu ouvert et d'accueil pour tous.

Dans un premier temps, cette activité était dédiée aux familles du CLAS, puis elle s'est très vite étendue aux familles du quartier.

Le mercredi matin, il y a également des cours d'arabe pour les enfants, les familles peuvent donc venir jouer avec le reste de la fratrie durant le cours.

Un espace de dialogue, d'écoute : Le Bla Bla parents

Le « Bla bla parents » a été mis en place à la suite du travail de groupe sur l'Axe Parentalité, **pour communiquer aux familles les informations inhérentes à la vie de la crèche et du centre.**

Dans une ambiance conviviale, les séances se sont déroulées de février à juin 2019 avec un créneau horaire de 13h30 à 15h à chaque séance. Ainsi, entre 6 à 10 familles chaque jour de présence sont venues dans le hall PMI pour discuter et prendre un café.

Des professionnelles de la crèche et du centre se sont relayées pour animer ce temps ; d'autres sont venues découvrir l'action et renforcer le groupe pour transmettre encore plus d'informations au public.

Cette action s'est arrêtée pendant la pandémie.

Les ateliers du mercredi ont débuté en octobre 2019 jusqu'à décembre. Une moyenne de 14 parents lors des 9 séances ont été présents.

Les échanges étaient très riches aussi bien entre professionnels et parents qu'entre les parents et les enfants.

Les parents ont été sollicités pour savoir à quelles activités ils souhaiteraient participer.

Des mamans connaissant Félicité Chauve par le biais des soirées contées, elles ont eu envie de la faire venir pour un atelier de fabrication de marionnettes. La venue du CPIE lors des portes ouvertes a également suscité beaucoup d'intérêt et plusieurs ateliers ont été programmés en 2020 à la demande des familles. Le projet semble bien lancé et une évolution sera possible en proposant aux parents de faire partager leurs savoirs (raconter des histoires, couture, cuisine...).

Pendant la pandémie, ces temps de rencontre ont été mis entre parenthèses afin de répondre aux normes sanitaires et accueillir les enfants en petits groupes.

Il s'agira de reconduire cette action dès la prochaine rentrée.

Projet Vacances...

Cinq projets ont eu lieu pendant la réalisation du précédent projet avec une moyenne de six familles participantes. Seuls trois ont abouti à un départ de groupe.

Le départ en 2017 a été annulé suite au décès du père d'une des participantes et au retour à l'emploi de deux des participantes. Les deux familles restantes, ont décidé de partir en individuel ayant pris confiance en leurs capacités d'organisation lors des démarches effectuées en groupe pendant les réunions du projet.

Le départ prévu en 2020 n'a pas eu lieu du fait de la pandémie et du déménagement d'une des participantes ayant trouvé un travail hors de Châteauroux.

Il est constaté le plaisir que les familles participantes ont pris en découvrant de nouveaux paysages et en changeant de rythme. Toutes ont dit avoir passé des moments riches et complices avec leurs enfants, l'une d'entre elles étant en plus très fière de pouvoir dire à sa belle-famille que c'est grâce à son initiative et à son engagement que sa famille pouvait partir en vacances !

Trois des mamans faisant partie du premier séjour, sont devenues moteurs du second départ. Deux d'entre elles sont devenues membres de l'instance de participation et ont organisé les sorties familles avec la coordinatrice de la vie sociale.

Les sorties familles

Afin de permettre aux familles de **sortir du quartier et de partager avec leurs enfants et d'autres familles des moments de culture et de loisirs**, des sorties cirque, cinéma, parc de loisirs (Futuroscope, Espace des possibles près de Poitiers) ou sur des lieux touristiques remarquables (Vassivière, Saint Pardoux, Eguzon...) ont été organisées par et pour des familles.

Les ateliers d'apprentissage du Français

Le centre propose **5 ateliers de français** animés par 7 bénévoles. Ces ateliers rassemblent 46 apprenants, parents pour la plupart (75 enfants). Les familles bénéficient de places réservées à la crèche afin de leur permettre de venir sereinement apprendre le français.

Le CIDFF intervient régulièrement pendant les ateliers de français pour jouer au jeu de la citoyenneté et des droits. Lors de ces interventions, les intervenantes échangent avec les familles et présentent les différentes structures pouvant les accompagner dans leurs démarches concernant leurs droits.

Chaque fin d'année scolaire, les bénévoles des ateliers de français organisent une sortie familiale.

Bibliothèque de Rue

Depuis le départ de l'animatrice en août 2019, et suite à une nouvelle organisation, la bibliothèque de rue n'avait plus lieu les mercredis après-midis.

La référente familles a travaillé sur le démarrage de cette action dès la sortie de la pandémie. Le souhait a été, d'emblée d'associer des partenaires, bénévoles afin de pérenniser l'action. Cette dernière représente un bon moyen de montrer l'intérêt « d'aller vers ».

Pour les partenaires, les familles les voient dans un autre contexte : ils sont reconnus plus facilement et les relations en sont facilitées.

Un vrai lien est créé avec les familles qui viennent plus facilement ensuite au centre.

Deux spectacles ont été proposés en 2022 dans la rue (150 personnes) et à la salle Edith Piaf (50 personnes).

Les déambulations avec les conteurs de l'association « contes et re-contes » ont été suivies par une soixantaine de personnes.

Dans le cadre de la cité éducative, la référente familles a participé à l'organisation et à l'animation de la semaine du livre jeunesse organisée par la FOL et des portes ouvertes du collège Rosa Parks.

Animation photos de familles

En 2021, une action a eu lieu avec des habitants non connus du centre. Ils ont partagé un moment avec une socio-esthéticienne pour prendre soin d'eux (maquillage, conseils bien-être). Puis, ils ont participé à une séance photo réalisée par un professionnel.

L'objectif était de montrer que prendre soin de soi n'est pas qu'une histoire de genre ou d'âge. De plus, le rendu de qualité permet de sublimer les habitants et de travailler sur l'estime de soi.

Enfin, ces moments entre habitants, familles et professionnels ont été un prétexte de plus pour créer du lien.

Les photos individuelles ou de familles ont été exposées en fin d'année, les « modèles » les ont récupérées à l'issue.

20 familles ont eu la chance de participer à cette action.



DES ACTIONS PARTENARIALES AU SERVICE DES PARENTS

Rencontres avec le Point santé

6 séances autour de jeux sur le bien-être et la santé et d'ateliers cuisine ont été organisées, suite à la demande de deux mamans isolées qui souhaitaient occuper leurs enfants les mercredis parce qu'elles n'avaient pas de place sur le quartier pour les inscrire dans un ALSH. Elles avaient également envie de partager une activité en famille avec leurs enfants de 4 à 12 ans.

6 familles ont participé avec une moyenne de 13 personnes par séance.

Les missions de la professionnelle du point santé ayant évolué, son emploi du temps ne lui permet plus des temps d'interventions réguliers : les rencontres au point santé ont cessé et elle oriente, désormais des familles au centre socioculturel ou les accompagne le mercredi.

Ouvrir l'école aux Parents

La référente famille et la coordinatrice de la vie sociale accueillent tous les ans le groupe "Parents à l'école" suivi par le DRE.

Lors de cet accueil, les parents découvrent le centre, la halte-garderie, les ACM, les différents ateliers proposés : gym, marche tricot, cuisine du monde, le fonctionnement de la démarche participative leur sont présentés.

Partager des activités permet de se familiariser avec la langue française en créant du lien. Lorsque les parents maîtrisent mieux le français, les enfants ne sont plus parentifiés et sont plus disponibles dans leurs propres apprentissages.

Projet théâtre avec les parents de l'école Michelet

Toute l'année 2021-2022, **un atelier théâtre** avec les parents de l'école Michelet a bénéficié à une vingtaine de parents venus régulièrement ou ponctuellement.

Il a abouti à la création d'une vidéo présentée lors du spectacle de fin d'année des enfants.

Malgré une pause due à la reprise du Covid, le projet a permis l'organisation d'une soirée Festi'danse sur le marché à l'issue du spectacle des enfants salle Édith Piaf sur la place du marché. Entre 250 et 300 personnes y ont participé.

Cette action a été co-financée par la Caf.

Groupe d'appui - soirées contées

Le groupe d'appui mensuel est constitué de professionnels petite enfance et enfance du quartier. Il a pour objectif d'analyser les pratiques et de créer un maillage de professionnels du secteur pour favoriser les actions communes. De ce groupe sont nés divers partenariats (ex : CAMSEP et crèche). Le groupe d'appui initié en 2017/2018 et reconduit pour 2018/2019 est arrivé à son terme en juin 2019.

Il a permis une meilleure connaissance intersectorielle à partir des temps d'échanges autour de situations rencontrées par les participants ainsi qu'une aide à l'analyse des situations évoquées assurée par une collègue psychologue.

Perspectives : mobilisation du collectif au profit de l'organisation d'une journée d'étude départementale, ce qui permettrait de valoriser le travail de prévention engagé collectivement autour des soirées contées.

Les soirées contées fonctionnent à partir des saisons : contes de printemps, d'automne ; la reconduction sur 2019/2020 a permis une visibilité sur un cycle scolaire (3 ans : petite section, moyenne section, grande section).

Ces soirées contées permettent des rencontres avec les professionnels du territoire et à chacun d'aller au-delà des pratiques habituelles. Ce dispositif doit participer à améliorer les relations sociales, offre un temps de parole collective. Implicitement, les partenaires sont amenés à collaborer, s'articuler, se compléter.

À partir de 2021, des formations ont été proposées autour du conte avec une psycho-anthropologue. Tous les partenaires des soirées contées ont donc eu la possibilité d'échanger sur les discussions engendrées avec les parents à partir du conte (4 journées).

III

ÉLABORATION DU DIAGNOSTIC

MÉTHODOLOGIE

Pendant la mise en œuvre de ce projet, l'importance de sortir hors les murs a été constatée. Aller à la rencontre des habitants pour présenter notre structure et échanger avec eux sur leurs ressentis, leurs besoins est devenu une habitude très enrichissante : les Causeries de quartier en partenariat avec la Fédération des Œuvres Laïques et le conseil de quartier, le Porteur de paroles sur le festival ou lors des portes ouvertes, les petits dèjs sur le marché Saint-Jacques et/ou Saint-Jean sont autant d'actions qui sont menées et qui permettent de connaître les attentes du public.

Ainsi, les paroles ont été recueillies au fur et à mesure.

Pendant la période de renouvellement du projet, une attention a été portée aux familles en leur proposant des temps spécifiques pour recueillir leurs paroles :

- À la sortie d'écoles, de collèges.
- À la halte-garderie du centre.

Toutes ces paroles alimentent les données statistiques de la zone d'influence du projet : le quartier Saint-Jean et Saint-Jacques. Des temps spécifiques pour alimenter le diagnostic du nouveau projet social ont également été organisés (novembre et décembre 2020) pour aller vers les familles et récolter leurs paroles.

Public cible

- Parents ALSH
- Parents CLAS Saint Jean et Saint-Jacques
- Parents de l'école Grand Poirier (avant le CLAS)
- Lundi / vendredi 16h - mardi / jeudi 13h30 - mercredi 13h30 pour la crèche

Animations

Lors du séminaire des salariés du **3 septembre 2020**, **4 besoins** ont été identifiés dans les 3 groupes : **CONTACTS/ÉCHANGES, PARTAGE, SOUTIEN, DISTRACTION**

Photolangage :

Chaque famille a ensuite donné « son besoin prioritaire » en collant une gommette sur une des 4 photos de familles (élargies, monoparentale, nombreuse, etc.).

-> Quelle photo vous représente le plus ?

-> Quelle photo représente la famille idéale pour vous ?

Questions rapides autour des modes de gardes :

- Avez-vous besoin de faire garder vos enfants ?
- Pour quoi faire ? (travailler, temps pour soi, sortie en soirée).
- Avez-vous trouvé un moyen adapté ? oui/non, pourquoi ?
- Avez-vous des propositions pour améliorer ce qui existe ?



CONTEXTE NATIONAL

C'est quoi la famille aujourd'hui ? Quelles sont les nouvelles formes familiales d'aujourd'hui ?

Parler de famille en 2020, c'est aborder un sujet central de ce qui fait société aujourd'hui. Pour définir la famille, la statistique nous enseigne qu'il s'agit de la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée : soit d'un couple sans enfant, soit d'un couple avec enfant(s), soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s), c'est-à-dire d'une famille monoparentale. Cette dernière catégorie a d'ailleurs très fortement progressé ces dernières années.

Aujourd'hui, les chiffres de l'INSEE précisent que les 29 millions de ménages français se répartissent en 35,3 % de personnes vivant seules, 26,3 % de couples avec enfants, 26,3 % de couples sans enfants, 9,5 % de familles monoparentales (INSEE 2015).

La question de la famille est devenue centrale aujourd'hui face aux mutations en cours. Comme en témoigne Gérard Neyrand, sociologue de la parentalité et sans y porter de jugement, ces évolutions entraînent une désinstitutionnalisation et une fragilisation de la conjugalité (le fait d'être en couple) et ainsi une promotion et un renforcement de la parentalité. Ce n'est ainsi plus le mariage qui a une fonction instituante de la famille mais l'arrivée du premier enfant avec l'ensemble des joies et des incertitudes que cela engendre !

La vie du quartier : les familles et leur environnement

De par les enquêtes menées auprès des familles du quartier Saint-Jean et Saint-Jacques, leurs avis ont été récoltés afin de faire ressortir les points forts et les points faibles, ainsi que les attentes et les besoins dans le but de délimiter les axes d'amélioration.

Lors des recensements, les familles disent se sentir bien et trouver les services indispensables à leur quotidien (alimentation, services publics, transport, etc.).

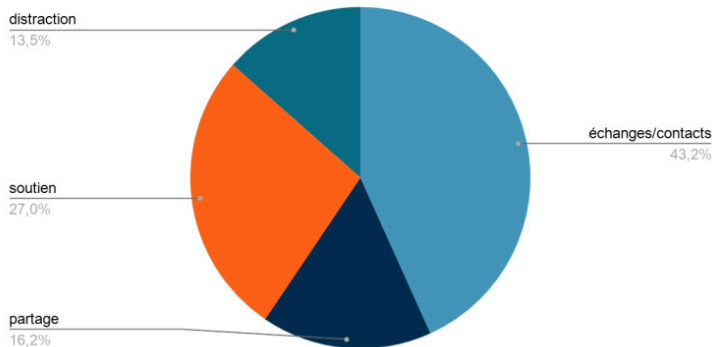
À l'inverse, d'autres se plaignent de l'ambiance et de nuisances nocturnes (cafés en bas des bâtiments, bruits des motos, squats etc.), de comportements déviants (trafics de drogues, sentiment d'insécurité, etc.) et d'insalubrité des logements font l'objet de mécontentement de la part des habitants. Ces derniers disent voir le quartier se dégrader au fil des années. De plus, bien que de nombreux dispositifs en lien avec l'accès à l'emploi existent au sein du quartier, les familles se plaignent du manque de travail.

Concernant le logement, les familles souhaiteraient plus de logements individuels et surtout des logements adaptés aux types de familles. Certains bâtiments sont infestés de nuisibles (punaises de lit, cafards, etc.) ce qui a des conséquences sur la santé des habitants.

Certains soumettent des propositions d'améliorations visant à la prospérité de la vie au sein du quartier. Les parents mettent en avant qu'il serait bénéfique de construire des lieux pour les jeunes (aires de jeux, ALSH pour les adolescents, dispositifs sportifs) afin de lutter contre les comportements déviants, que les enfants ne soient pas en contact avec les plus grands qui ne montrent pas toujours le bon exemple et que les jeunes puissent s'occuper autrement.

Les problématiques identifiées

besoins prioritaires des familles



Il est à noter que le besoin d'échanger et d'avoir des contacts soit entre parents ou avec des professionnels reste primordial.

Les actions de soutien à la parentalité arrivent en second comme un besoin important.

Diagnostic des familles du quartier fréquentant notre structure

En s'appuyant sur le diagnostic familles, il est constaté que les familles ont besoin de faire garder leurs enfants, et prioritairement pour travailler ou se former.

Pour les autres, quand les parents ne travaillent pas, ils trouvent du soutien ponctuel auprès des voisins, de la famille ou même des enfants les plus âgés qui parfois gardent le plus petit pour de courts moments (courses, rendez-vous médicaux ou professionnels etc.).

La majorité a trouvé des moyens de garde adaptés à ses besoins.

Pour le reste, les problématiques sont souvent liées aux horaires pour ceux qui travaillent.

IV

LE PROJET

Le projet famille est présenté dans l'axe 1 du projet social intitulé **AXE PARENTALITÉ « Accompagner, soutenir les familles pour qu'elles s'épanouissent dans leur parentalité »**.

Ce projet a naturellement été intégré dans le projet social du centre socioculturel puisqu'il en est indissociable dans une approche d'animation globale.

Pour rappel, les objectifs généraux sont :

- Développer un accueil de mineurs pour TOUS les âges.
- Développer des actions avec la crèche.
- Favoriser le lien avec les familles.
- Permettre la continuité éducative et pédagogique à travers l'accompagnement de l'enfant et de la famille.
- Faciliter les pratiques sportives et culturelles.

V

L'ORGANISATION ET LES MOYENS HUMAINS

Le poste de référente famille est occupé par une salariée à temps partiel, soit 24h par semaine. Cela limite la mise en place des actions potentielles sur le territoire.

Une réflexion est donc menée pour **renforcer ce pôle et les missions liées au sein du centre socioculturel**.

VI

LE PARTENARIAT AUTOUR DU PROJET

Les rencontres dans le cadre de la cité éducative ont permis de créer de nouveaux liens et d'en resserrer d'autres déjà existants.

Le service de prévention spécialisée intervient de plus en plus avec le centre socioculturel sur des temps forts dans la rue ou à la bibliothèque les mercredis après-midi. Nous souhaitons vivement que les médiateurs des écoles puissent contribuer à ce projet.

VII

LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DU PROJET FAMILLE

Le suivi et l'évaluation du projet famille a pour objectif :

- **D'ajuster les actions en fonction des problématiques familiales** qui évoluent et d'assurer sa réalisation par rapport aux objectifs fixés.
- **D'assurer une progression dans le temps** en utilisant des critères d'évaluation à la fois qualitatifs et quantitatifs.

Pour que l'évaluation soit la plus exhaustive possible, il est donc nécessaire d'évaluer les actions :

- **A court terme, à plus long terme ou à la fin de l'action.**
- De manière **qualitative**.
- De manière **quantitative**.

Nous retrouverons ces composantes dans les grilles d'évaluation, qui doivent être complétées à mi-parcours et à la fin des actions pour une évaluation globale et efficiente du projet famille.

CONCLUSION

Le projet animation collective famille va permettre d'intervenir de façon globale et au plus près des problématiques des familles à travers une dynamique partenariale. Les actions mises en place dans ce cadre seront à la fois individuelles et collectives en fonction des thématiques à aborder et des évolutions des formes familiales et du territoire dans un contexte de renouvellement urbain.

PROJET

ANIMATION VIE SOCIALE CENTRE SOCIOCULTUREL SAINT-JEAN ET SAINT-JACQUES

- « LE CENTRE SOCIOCULTUREL COMME LIEU DE TRANSFORMATION SOCIALE »
- « LA PLACE DE L'HABITANT : EXPERT DE SON TERRITOIRE »
- « L'INCONTOURNABLE DÉMARCHE PARTICIPATIVE »

I L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE, C'EST QUOI ?

L'animation de la vie sociale, axe constant de la politique des Caisses d'Allocations Familiales, s'appuie sur des équipements de proximité, centres sociaux et espaces de vie sociale. Leur action se fonde sur une démarche globale et sur une dynamique de mobilisation des habitants pour apporter des solutions aux besoins des familles et à leurs difficultés de vie quotidienne, mais aussi pour répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire. Lieux-ressources qui proposent des services et activités à finalités sociales et éducatives, ils soutiennent le développement de la participation des usagers habitants afin de leur permettre de contribuer eux-mêmes à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités et des relations de voisinage, à la prévention et la réduction des exclusions.

La démarche participative des usagers / habitants est l'élément fondamental de l'agrément des centres sociaux

et des espaces de vie sociale, elle est appréciée par les Caf indépendamment du statut et du mode de gestion des structures d'animation de la vie sociale.

Sur le plan de la conduite de l'action publique, **la dynamique participative permet la prise en compte des besoins prioritaires exprimés par les habitants et une adaptation des orientations politiques des financeurs.** Cette démarche qui reconnaît l'expertise d'usage de la population, contribue à une meilleure adéquation et efficacité, voire efficience, de l'action publique. La participation des usagers à la définition du projet social et à la mise en œuvre de celui-ci fonde la plus-value et la spécificité des structures d'animation de la vie sociale. La participation vise à la fois les usagers à titre individuel, les habitants du territoire, les familles, y compris les enfants et les jeunes, ainsi que les bénévoles impliqués dans la vie de la structure.

Cf circulaire CNAF.

II LES MISSIONS DU CENTRE CONCERNANT LA VIE SOCIALE

Une des deux missions principales intitulée « **Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets** », le centre y a répondu lors du précédent projet en proposant plusieurs actions :

- **En accompagnant les habitants dans la réalisation de leurs projets** : sorties, chantiers participatifs, expositions, conférences, fêtes, etc.
- **En impliquant les habitants dès le démarrage du projet** : Festi'quartiers, vacances collectives, université de citoyen, marches exploratoires, fête de fin d'année, etc.
- **En organisant des événements exceptionnels** : action mémoire de quartier, les occases des p'tits bouts, etc.
- **En mobilisant des bénévoles** : aide aux devoirs, cours de français, instance de participation, atelier d'anglais, tricot et couture.
- **En mobilisant de nouvelles personnes dans l'instance de participation** (+7 bénévoles)
- **En développant des techniques d'animations participatives et le « aller vers »** : causeries, porteurs de paroles, actions autour de la citoyenneté, présence sur les marchés, formation éducation populaire et actions à visée émancipatrice etc.

- **En créant des espaces de débats, d'échanges** (VLMM, groupes d'échanges entre parents...)
- **En soutenant les associations et services du territoire en leur proposant nos locaux** (prêt à des associations pour réaliser leurs activités, accompagnement pour la création et pour les démarches administratives d'associations du territoire...)

Exemple : les permanences hebdomadaires de la Circonscription d'Action Sociale (mise à disposition de 2 bureaux) permettent un lien étroit avec le service. Ceci se traduit par des orientations réciproques du public reçu : par le centre vers les travailleurs sociaux ou par les travailleurs sociaux vers nos actions (accueil de loisirs, sorties, événements...).

Aussi, les associations ayant des activités régulières dans nos locaux comme Move (danse), tropicouleurs (musique), sont souvent sollicitées sur nos animations festives, auxquelles elles participent pour favoriser l'attractivité et l'animation du quartier.

III

LES FONCTIONS ET POSTURES D'UN CENTRE SOCIOCULTUREL

Sur un territoire, le centre social a potentiellement 5 fonctions :

- **Fonction d'organisation d'activités et de services** – où l'on organise et fait vivre des activités et services utiles pour les habitants – bien souvent construits à partir d'une expression d'habitants (enquêtes, diagnostics).
- **Fonction d'éducation populaire** – où l'on informe, forme les habitants (et où les habitants s'informent et se forment entre eux) sur des questions qui les intéressent – afin de pouvoir potentiellement agir – mieux vivre sa citoyenneté.
- **Fonction d'animation de la relation élus-citoyens** – où l'on favorise voire anime le dialogue entre des habitants et des décideurs afin de garantir la capacité des habitants de participer à l'élaboration des politiques publiques locales (posture d'espace intermédiaire pédagogique) – où notre rôle est d'apporter des méthodes qui vont favoriser un dialogue fécond !
- **Fonction d'animation du réseau des acteurs** – où le centre socioculturel réunit et anime le réseau des acteurs locaux autour d'une question territoriale (la santé, l'enfance, la jeunesse...). Notre rôle est d'apporter des méthodes qui vont favoriser le partenariat, l'émergence de l'intérêt commun.
- **Fonction d'accompagnement des habitants** – où le centre socioculturel accompagne les actions des habitants à partir de leurs attentes, de leurs colères, des leurs intérêts dans un esprit d'intérêt collectif. Notre rôle est d'apporter des méthodes, des moyens pour que les habitants puissent développer leur pouvoir d'agir.

En plus de ces 5 fonctions, le centre socioculturel est également un acteur à part entière qui peut prendre position – qui peut résister – qui peut engager des partenariats ou être un contre-pouvoir sur son territoire... avec 4 postures différentes.

1 - L'organisateur

En lien avec le diagnostic réalisé lors du renouvellement du projet social (y compris les demandes de la collectivité – fonction parfois assimilée à un service public), ou à l'occasion de l'émergence d'un besoin exprimé par des habitants, le centre social peut être ORGANISATEUR d'une activité, d'un service sur le territoire. Les habitants peuvent contribuer à l'élaboration de cette activité ou de ce service mais c'est le centre social qui porte ensuite la mise en oeuvre et le suivi.

Dans les phases d'évaluation, les habitants peuvent également être partie prenante.

Exemples :

- Une activité « guitare » montée avec des habitants suite au constat qu'il n'existe pas d'activité de ce type sur le territoire. Le centre social l'organise, l'anime.
- Une permanence de la CAF suite à l'interpellation de nombreuses personnes qui se plaignent de ne pas avoir ce service sur le territoire.

2 - L'animateur

Le centre socioculturel anime une activité, toujours à partir de l'expression d'habitants mais cette fois-ci, il le fait AVEC les habitants concernés.

Exemples :

- Une activité peinture montée avec des habitants qui ont envie de pratiquer cette activité. Le centre socioculturel accompagne ces habitants, il les aide à s'organiser, il met à disposition ses salles, sa communication, il embauche l'animateur d'activité. Le pilotage et suivi peuvent être totalement partagés avec le groupe d'habitants.

3 - Le médiateur

Le centre socioculturel favorise, voire anime, le lien entre des habitants et des décideurs ou entre des partenaires dans l'objectif de réaliser un projet commun sur le territoire. Il favorise le lien, le débat, permet la rencontre, propose éventuellement des médiations en cas de conflit ... Le centre socioculturel comme espace intermédiaire pédagogique : il permet la rencontre, que les uns et les autres grandissent dans cette rencontre.

Exemples :

- Le centre socioculturel propose et anime une rencontre entre le maire et un groupe d'habitants qui souhaitent un nouvel aménagement dans leur quartier.
- Le centre socioculturel propose et anime la rencontre des différents partenaires liés à l'enfance sur le territoire afin de leur permettre de mieux travailler en complémentarité sur le territoire.

4 - Le passeur

Le centre socioculturel accompagne un collectif d'habitants qui a un projet / qui souhaite agir face à une situation problème vécue. Il est « ressource » pour le groupe, il facilite la réalisation du projet ou de l'action. Le centre socioculturel n'est pas « concerné » par le projet ou l'action.

Exemples :

- Un groupe d'habitants souhaite organiser une fête des voisins et ne sait pas comment s'y prendre.
- Un groupe d'habitants exprime de la colère face à un nouvel aménagement urbain, il demande de l'aide pour s'organiser collectivement.

La notion d'intermédiaire

La posture où les décideurs / élus nous demandent de résoudre les problèmes pour les personnes ou de maintenir la paix sociale et les publics revendiquent auprès de nous des solutions.

Exemples :

- Un élu qui nous demande de nous occuper des jeunes afin qu'ils ne fassent pas de « bêtises » sur un territoire.
- Des jeunes qui revendiquent un skate park et nous demandent de le dire au maire.

Cf. Union Rhône Alpes des Centres Sociaux.

Fonctions et postures ... comment s'en sortir ?

Un centre socioculturel va, le plus souvent, investir les 5 fonctions plutôt que les postures. En fonction de l'histoire, du projet social, des spécificités du territoire, les « dosages » vont varier. Un centre social qui ne serait que sur une seule fonction serait certainement en déséquilibre dans son projet.

De manière générale, le centre est plutôt animateur avec par exemple les sorties ou actions dans le cadre du FPH. À plusieurs reprises, la posture de médiateur a été expérimentée avec une action collective logement ou encore la mise en place des projections VLMM et des débats ouverts au sein de la structure.

Notre souhait sur cet axe est de se positionner de plus en plus en tant que médiateur et passeur à l'avenir notamment dans le cadre du PNRU.



IV

L'ANALYSE DU NIVEAU DE PARTICIPATION

LES ÉTAPES DE LA PARTICIPATION

Il s'agit des étapes de la participation du point de vue de l'utilisateur. Cette conceptualisation a été réalisée d'après l'échelle de Hart.



IMPLICATION surtout pas fusion	• Susciter l'envie de faire, d'agir, de s'exprimer, de proposer. • Accéder au rôle de bénévole.
ASSOCIATION Agir ensemble	• S'impliquer, s'investir dans la réalisation d'un projet, d'une action. • Coopérer, collaborer avec les membres d'un groupe (collègues, habitants, partenaires...). • Créer des liens, de la convivialité, de la compréhension, de la tolérance.
CONCERTATION Décider ensemble et informer sur le projet	• Contribuer à la mise en place d'une action, à son déroulement, sa réussite. • Être disponible aux autres, à leurs idées, à leurs opinions. • Dialoguer, échanger, écouter, s'écouter les uns les autres.
CONSULTATION Donner son avis	• S'exprimer en donnant son avis, ses idées, en faisant des propositions. • Prendre des initiatives. • Permettre à l'autre de s'exprimer, l'accueillir et le respecter dans sa différence.
INFORMATION Comprendre	• Créer des outils ou les conditions favorables pour que l'habitant s'informe seul. • Être informé. • Prendre part, assister à une action, une manifestation.
VENIR ÊTRE PRÉSENT RENCONTRER	• Créer du lien.

La participation au centre

Nous avons réalisé un questionnaire en direction des usagers / bénévoles qui participent à nos actions afin d'analyser différents niveaux :

- Ce qui existe et ce que l'on souhaite développer.
- L'évaluation de la participation et son niveau dans toutes nos actions et l'inclure de manière systématique à nos bilans.

Focus sur le parcours des bénévoles

Ce que nous avons pu identifier :

- Évolution des postures (savoir-être, savoir-faire...).
- Accès à la formation.
- Reprise d'une activité professionnelle.
- Intégration dans d'autres instances (conseil de quartier, conseil citoyen, CA des écoles...).

Ce que nous avons développé :

- L'entretien annuel (*portefeuille des compétences*).
- Le livret d'accueil des bénévoles.
- La rencontre des personnes qui souhaitent devenir bénévoles avec présentation détaillée de ce qu'est un centre socioculturel.
- La remise des différents documents, explication du contexte gestionnaire.
- Le recueil de paroles de bénévoles ou témoignages sur leur parcours.
- Des fiches explicatives par actions/activités/projet pour clarifier, définir réciproquement l'engagement du bénévole.
- Des temps conviviaux pour réunir les bénévoles, faire les bilans, les remercier et mobiliser.

CONCLUSION



Le rôle du centre socioculturel consiste à maintenir le travail en collaboration salariés / bénévoles sur le projet social.

Il s'agit également d'accroître la participation des habitants, de développer, mettre en valeur les compétences des habitants ou encore de favoriser la citoyenneté et l'accompagnement dans les instances.

Par ce que le centre permet aux habitants d'agir sur leur environnement, il contribue à la mise en place d'actions à visée émancipatrice. Cette démarche nécessite de soutenir l'accompagnement des bénévoles et de mettre en place des outils pour évaluer le parcours de ces derniers.



LEXIQUE

ACM : Accueil collectif de mineurs

AFPA : Agence de formation pour adultes

ALSH : Accueil de loisirs sans hébergement

ASV : Atelier santé ville

BGE : Boutique de gestion de l'emploi

CAMSEP : Centre d'action médico-socio-éducative précoce

CAF : Caisse d'allocations familiales

CAS : Centre d'action sociale

CCAS : Centre communal d'action sociale

CIDFF : Centre d'information des droits des femmes et de la famille

COG : Convention d'objectif de gestion

DRE : Dispositif de réussite éducative

EAJE : Etablissement d'accueil de jeunes enfants

FCSF : Fédération des centres sociaux de France

FPH : Fonds de participation des habitants

HG : Halte-garderie

OPHAC : Office public de l'habitat, de l'aménagement et de la construction

PEP : Pupille enseignement public

PIM : Pôle insertion médiation

PMI : Prévention maternelle et infantile

PNRU : Programme national de rénovation urbaine

REP : Réseau d'éducation prioritaire

QPV : Quartier prioritaire de la ville

SCALIS : Société du centre pour l'aménagement, le logement et l'immobilier social

UDAF : Union départementale des associations familiales

VLMM : Union départementale des associations familiales

